

Dans le secteur de Drummondville-Nord

Wendover-Simpson veut avoir de l'eau de Drummondville

DRUMMONDVILLE, (JRL) — La municipalité des cantons de Wendover et Simpson aimerait être desservie par l'aqueduc de la cité de Drummondville...

Le conseil de cette municipalité a fait la demande à la cité, hier soir, à l'assemblée régulière et le maire Philippe Bernier a invité les conseillers de Wendover-Simpson à venir rencontrer les échevins de la cité...

En quelques lignes

Cautonnement de M. R. Malouin

Le conseil municipal a établi un record hier soir, en ajournant sa séance régulière à 9 heures exactement...

Jeune blessé par un chauffard

DRUMMONDVILLE, (JRL) — La Sûreté provinciale de Drummondville est à la recherche de l'automobiliste qui a heurté le jeune Yvon Biron...

Une rue consacrée aux nouveaux entrepôts?

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le comité de construction sera saisi d'un projet visant à localiser les nouveaux entrepôts sur une rue particulière...

Clinique de sang le 16

PIERREVILLE, (LS) — C'est mercredi, le 16 mars, à Pierreville, que la section de la Croix-Rouge du comté d'Yamaska tiendra sa première clinique de sang de l'année...

PIERREVILLE, (LS) — C'est mercredi, le 16 mars, à Pierreville, que la section de la Croix-Rouge du comté d'Yamaska tiendra sa première clinique de sang de l'année...

Cri de guerre du club de pêche d'Asbestos

ASBESTOS, (JD) — Dans un communiqué émis hier, les directeurs du Club de chasse et pêche Larochelle indiquent clairement qu'ils vont utiliser tous les moyens mis à leur disposition pour diminuer la trop grande quantité de poissons nuisibles dans les eaux des Trois-Lacs...

A mort les poissons nuisibles!

ASBESTOS, (JD) — Dans un communiqué émis hier, les directeurs du Club de chasse et pêche Larochelle indiquent clairement qu'ils vont utiliser tous les moyens mis à leur disposition pour diminuer la trop grande quantité de poissons nuisibles dans les eaux des Trois-Lacs...

Accident de la circulation à Acton Vale: \$950 de dommages

ACTON VALE, (RAC) — Un accident de la circulation, impliquant deux véhicules, est survenu à l'intersection des rues Boulay et Cushing, à Acton Vale, vers 7 h 45 causant des dommages estimés à \$950 aux deux voitures impliquées...

Deux soirées d'hypnotisme

ACTON VALE, (RAC) — Le grand Etienne, hypnotiseur de réputation, sera à Acton Vale les 19 et 20 mars pour présenter 3 spectacles à l'école secondaire St-André d'Acton Vale...

A Acton Vale, les 19 et 20 mars

ACTON VALE, (RAC) — Le grand Etienne, hypnotiseur de réputation, sera à Acton Vale les 19 et 20 mars pour présenter 3 spectacles à l'école secondaire St-André d'Acton Vale...

Des fleurs

M. Emile Charland a été autorisé à prendre charge de la plantation des fleurs dans les parterres et plate-bandes de la cité, mais l'entente définitive sera négociée avec le directeur des services, M. Jacques Bonin...

Comptes radiés

Le bureau de crédit de Drummondville offre à la cité de tenter de récupérer certains comptes au montant de \$20,000, comptes qui ont été radiés à une séance précédente...

Octrois

Le conseil accorde un octroi de \$50 à la ligue de hockey Inter-Cités pour lui aider à s'acquitter d'une balance de \$90 à l'aréna...

Des emprunts

L'autorisation est demandée à Québec pour emprunter sur le marché américain, d'ici le mois de juin, une somme de \$1,000,000 à \$1,500,000, destinée à couvrir les règlements en cours ou déjà adoptés après cette autorisation, le trésorier sera chargé d'entreprendre les démarches en ce sens...

Octrois

Le conseil accorde un octroi de \$50 à la ligue de hockey Inter-Cités pour lui aider à s'acquitter d'une balance de \$90 à l'aréna...

Demain soir au local de la rue Brock

Guy Beaulne chez les Chevaliers de Colomb

DRUMMONDVILLE, (JRL) — M. Guy Beaulne, directeur du service théâtral au ministère des Affaires culturelles du Québec, journaliste, metteur en scène, comédien, réalisateur dramatique de la radio et de la télévision, sera le conférencier au souper mensuel du Conseil 2174 des Chevaliers de Colomb de Drummondville, mercredi soir, au local de la rue Brock...

Bilan financier de la municipalité de Ste-Anne de la Rochelle

STE-ANNE DE LA ROCHELLE — La municipalité de Ste-Anne de la Rochelle vient de produire son bilan pour l'année 1965...

CELUI-CI laisse voir un actif de \$3,642,88 contre un passif exigible lui laissant un surplus de revenus accumulés de \$3,642,88...

L'état des recettes et déboursés se solde par un balance en caisse de \$3,568,07. Le relevé du rôle de perception ne démontre aucun arriéré de taxe pour l'année 1965...

Au cours de l'année dernière, la municipalité a reçu \$7,342 d'octroi du gouvernement, soit \$6,190 pour l'entretien des chemins d'hiver et \$1,152 en taxe de vente.



M. GUY BEAULNE

Acton Vale et les municipalités voisines

Fusion à l'étude entre les brigades d'incendie

ACTON VALE, (RAC) — Depuis quelque temps, il est fortement question de fusion entre la Brigade des incendies d'Acton Vale avec les municipalités et villages voisins. Par l'entremise de M. Louis Viau, qui représente le Commissariat des incendies de la province, une demande a été faite au conseil de la municipalité St-André, s'il serait consentant de rencontrer un représentant, qui viendrait donner des renseignements voulus sur cette fusion. Le conseil a répondu favorablement à cette demande...

Des cours de formation pour les pompiers auront lieu au cours du mois de mai et ces cours seront donnés les vendredis et samedis soirs ainsi que le dimanche après-midi. On demandera que deux personnes de chaque rang suivent ces cours en vue de la possible fusion et également pour apporter de l'aide aux pompiers d'Acton Vale qui seraient appelés à combattre un incendie en campagne...

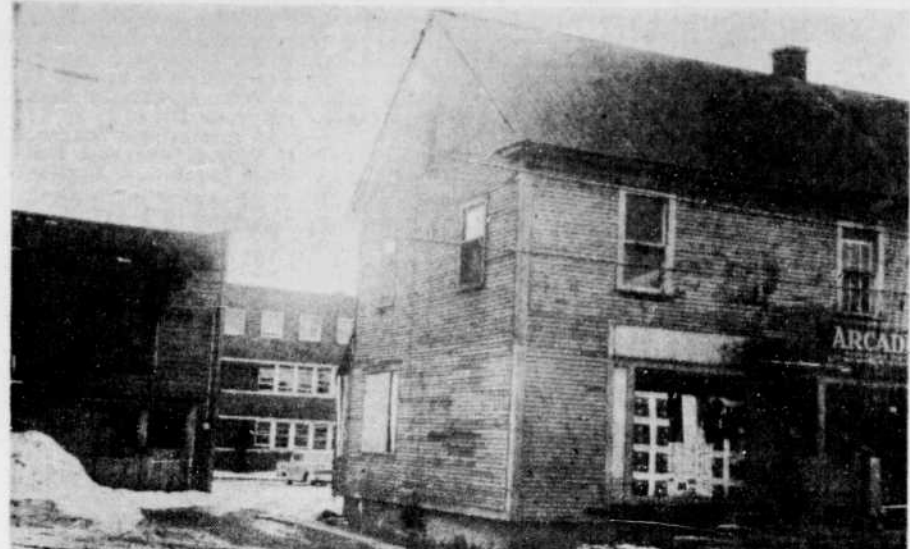
D'autres items ont été discutés à cette assemblée mensuelle du conseil de la municipalité St-André d'Acton, tenue sous la présidence de S. H. le maire Rodolphe Grenier; les conseillers Léo Gâté, Joseph Caya, Denis Fontaine, Gérard Robichaud et Roger Loiselle assistaient...

Parmi les autres items, il est question de mutation, qu'un second avis soit envoyé aux retardataires au sujet des taxes n'ont payées et de l'arréage pour le cours d'eau Roireau. M. Maurice Loiselle a présenté un rapport concernant la demande de fermeture du chemin de front du 4e rang et de l'ancien tracé de la route 13, côté sud...

Il a aussi été question de demande de nettoyage de fossés. Une nouvelle demande sera adressée au ministère de la Voirie de voir à faire asphalter ou graver les routes suivantes: le 4e rang sur toute sa longueur; la route du 1er rang, du côté de Ste-Christine; la route Cournoyer, du 3e au 2e rang, ainsi que le 2e rang sur toute sa longueur...

Des nominations ont été annoncées et acceptées unanimement. ESTIMATEUR: MM. Elie Lamoureux, Roger St-Pierre et Jacques Champagne. INSPECTEURS AGRIKAIRES: MM. Léopold Provost et Bernard Dénomé. INSPECTEURS POUR LA VOIRIE: MM. Gérard Laliberté, Armand Lapointe, Georges-E. Savoie, Bernard Dénomé, Bonat Filion, Lionel Gâté et René Laliberté. GARDIEN D'ENCLOS: M. Aimé Guilbert.

SUBVENTION Le ministère des Affaires municipales a accordé une subvention de \$4,729,96 à la municipalité St-André pour défrayer une partie du creusage des citernes fait l'année dernière.



CES HORREURS NE SERONT PLUS. — Ces deux vieilles bâtisses délabrées de la rue Hériot disparaîtront d'ici quatre à six semaines. C'est le maire Bernier qui a annoncé la nouvelle, après avoir été interrogé par un journaliste de "La Tribune" sur les intentions de la ville en regard de ces "horreurs". On sait que l'entrepôt Shaeffer a été condamné depuis belle lurette par le département des incendies. Quant au garage situé à l'arrière, il porte encore les stigmates d'un incendie survenu il y a presque deux ans déjà!

Dans Drummondville et sa région

L'Ambulance St-Jean a accompli une bonne besogne en 1965

DRUMMONDVILLE, (RB) — Le corps ambulancier St-Jean a accompli dans Drummondville et sa région, au cours de l'année 1965, un travail admirable. En effet, les membres de la brigade ont consacré 9,079 heures de leurs loisirs au service de leurs concitoyens. Des premiers soins ont été administrés à 535 personnes, dont 35 furent dirigés vers l'hôpital ou chez un médecin...

Le corps ambulancier St-Jean a accompli dans Drummondville et sa région, au cours de l'année 1965, un travail admirable. En effet, les membres de la brigade ont consacré 9,079 heures de leurs loisirs au service de leurs concitoyens. Des premiers soins ont été administrés à 535 personnes, dont 35 furent dirigés vers l'hôpital ou chez un médecin...

Le corps ambulancier St-Jean a accompli dans Drummondville et sa région, au cours de l'année 1965, un travail admirable. En effet, les membres de la brigade ont consacré 9,079 heures de leurs loisirs au service de leurs concitoyens. Des premiers soins ont été administrés à 535 personnes, dont 35 furent dirigés vers l'hôpital ou chez un médecin...

Durant février, à Drummondville

Les accidents ont fait onze blessés et des dégâts matériels de \$50,000

DRUMMONDVILLE, (RB) — On rapporte pour février un nombre de 102 accidents de la circulation dans les limites de la cité de Drummondville. Ces accidents, en plus de faire onze blessés, ont entraîné des dégâts matériels de plus de \$50,000.

Le sergent Gratien Raiche, en charge du département de la circulation, signale dans son rapport que la cause de ces accidents est attribuable dans 54 pour cent des cas à une imprudence, dans 11 pour cent des cas à l'imcompétence d'un automobiliste et dans 3 pour cent des cas à une infraction quelconque.

On a enregistré, au surplus, sept délits de fuite (hit and run) sur l'ensemble des accidents de février. Des onze blessés, on relève six piétons, des écoliers pour la majorité.

Incendies

Par ailleurs, le département des incendies a effectué 24 sorties durant février. Le plus gros feu est celui qui a pratiquement ravagé l'établissement Lemaire Prélats. Outre les six fausses alarmes, signalées

durant ce mois, on a eu à circonscrire maints débuts d'incendie: maison privée (9 fois), épicerie (1 fois), garage privé (2 fois), automobile (2 fois), usine (1 fois).

Les dommages occasionnés par l'élément destructeur en février peuvent être évalués à environ \$40,000.

Incendies

Par ailleurs, le département des incendies a effectué 24 sorties durant février. Le plus gros feu est celui qui a pratiquement ravagé l'établissement Lemaire Prélats. Outre les six fausses alarmes, signalées

durant ce mois, on a eu à circonscrire maints débuts d'incendie: maison privée (9 fois), épicerie (1 fois), garage privé (2 fois), automobile (2 fois), usine (1 fois).

Les dommages occasionnés par l'élément destructeur en février peuvent être évalués à environ \$40,000.

Incendies

Par ailleurs, le département des incendies a effectué 24 sorties durant février. Le plus gros feu est celui qui a pratiquement ravagé l'établissement Lemaire Prélats. Outre les six fausses alarmes, signalées

durant ce mois, on a eu à circonscrire maints débuts d'incendie: maison privée (9 fois), épicerie (1 fois), garage privé (2 fois), automobile (2 fois), usine (1 fois).

Les dommages occasionnés par l'élément destructeur en février peuvent être évalués à environ \$40,000.

Incendies

Par ailleurs, le département des incendies a effectué 24 sorties durant février. Le plus gros feu est celui qui a pratiquement ravagé l'établissement Lemaire Prélats. Outre les six fausses alarmes, signalées

durant ce mois, on a eu à circonscrire maints débuts d'incendie: maison privée (9 fois), épicerie (1 fois), garage privé (2 fois), automobile (2 fois), usine (1 fois).

Les dommages occasionnés par l'élément destructeur en février peuvent être évalués à environ \$40,000.

Incendies

Par ailleurs, le département des incendies a effectué 24 sorties durant février. Le plus gros feu est celui qui a pratiquement ravagé l'établissement Lemaire Prélats. Outre les six fausses alarmes, signalées

durant ce mois, on a eu à circonscrire maints débuts d'incendie: maison privée (9 fois), épicerie (1 fois), garage privé (2 fois), automobile (2 fois), usine (1 fois).

Les dommages occasionnés par l'élément destructeur en février peuvent être évalués à environ \$40,000.

Incendies

Par ailleurs, le département des incendies a effectué 24 sorties durant février. Le plus gros feu est celui qui a pratiquement ravagé l'établissement Lemaire Prélats. Outre les six fausses alarmes, signalées

durant ce mois, on a eu à circonscrire maints débuts d'incendie: maison privée (9 fois), épicerie (1 fois), garage privé (2 fois), automobile (2 fois), usine (1 fois).

Les dommages occasionnés par l'élément destructeur en février peuvent être évalués à environ \$40,000.

Incendies

Par ailleurs, le département des incendies a effectué 24 sorties durant février. Le plus gros feu est celui qui a pratiquement ravagé l'établissement Lemaire Prélats. Outre les six fausses alarmes, signalées

durant ce mois, on a eu à circonscrire maints débuts d'incendie: maison privée (9 fois), épicerie (1 fois), garage privé (2 fois), automobile (2 fois), usine (1 fois).

Les dommages occasionnés par l'élément destructeur en février peuvent être évalués à environ \$40,000.

Incendies

Par ailleurs, le département des incendies a effectué 24 sorties durant février. Le plus gros feu est celui qui a pratiquement ravagé l'établissement Lemaire Prélats. Outre les six fausses alarmes, signalées

durant ce mois, on a eu à circonscrire maints débuts d'incendie: maison privée (9 fois), épicerie (1 fois), garage privé (2 fois), automobile (2 fois), usine (1 fois).

Les dommages occasionnés par l'élément destructeur en février peuvent être évalués à environ \$40,000.

Incendies

Par ailleurs, le département des incendies a effectué 24 sorties durant février. Le plus gros feu est celui qui a pratiquement ravagé l'établissement Lemaire Prélats. Outre les six fausses alarmes, signalées

durant ce mois, on a eu à circonscrire maints débuts d'incendie: maison privée (9 fois), épicerie (1 fois), garage privé (2 fois), automobile (2 fois), usine (1 fois).

Les dommages occasionnés par l'élément destructeur en février peuvent être évalués à environ \$40,000.

Abonnez-vous à La Tribune



Mme René BLANCHARD

lit ne devrait pas manquer d'intérêt pour les membres et leurs invités. Mme Blanchard est née à Renne, en Bretagne. Elle demeure à St-Germain de Grantham depuis plusieurs années. Elle possède son baccalauréat ès arts, baccalauréat en pédagogie, baccalauréat en sciences sociales, "High School Li-

AU BUT

AVEC IVAN BREAU

DRUMMONDVILLE — A la fin de la saison de hockey de la ligue de hockey mineur Légion canadienne, l'intérêt devient plus grand et la combativité plus forte. C'est ainsi que l'on retrouve, dans la section mosquitos, une finale contestée entre le Rose Esso et le Benoit & Frères, finale de deux parties au total des points. Les équipes devront cependant disputer une quatrième partie puisqu'après trois rencontres les deux équipes sont encore sur un pied d'égalité avec 8 points chacune. Le Rose Esso a remporté la première rencontre 5 à 0 pour ensuite perdre la deuxième 6 à 1. La troisième rencontre s'est terminée 2 à 2 et la 4e partie devrait donc décider du champion.

CHAMPION PEE-WEE

L'équipe de la Légion canadienne a remporté le championnat de la ligue pee-wee avec un pointage de 7 à 4 sur la Teinturerie St-Jean avec une victoire de 6 à 1 et une défaite de 3 à 1.

MIDGET

L'équipe Courchesne Transport, de Drummondville, champions de la section midget, a remporté les honneurs de la première rencontre pour le championnat provincial sur l'équipe d'Asbestos, au compte de 3 à 2 samedi au Centre civique de Drummondville. La prochaine joute aura lieu à Asbestos probablement samedi à Asbestos. Cette série est de deux joutes au total des points.

EXHIBITION

Dans une joute d'exhibition de la catégorie mosquitos, joute disputée au Centre civique de Drummondville, l'équipe d'Abnhtsic a vaincu facilement celle de Drummondville au compte de 5 à 2. Les vainqueurs ont compté leur cinq filets au cours des deux premières périodes tandis que Ronald Duhamel et Jacques Hamel ont enfilé ceux de Drummondville au cours de la période finale.

EN FINALE

L'équipe pee-wee de Drummondville s'est rendue en finale du tournoi pee-wee de Lac-Mégantic contre Thetford Mines mais elle a joué de malchance perdant 6 à 5 en période supplémentaire. Il s'agit de la meilleure performance de l'équipe locale pee-wee cette année alors que les équipes des autres catégories soit Mosquitos, Midget et Bantam ont tous remporté un championnat dans au moins un tournoi. Pour les mosquitos, ce fut à Richmond, pour les Bantam ce fut à Montréal, tandis que les midgets se courraient de gloire à Drummondville en remportant les honneurs du tournoi midget de cet endroit.

Projet depuis longtemps caressé par la Chambre de commerce

Nouveau terrain de stationnement du côté ouest de la ville

Propos de Morissette

VICTORIAVILLE — La semaine prochaine, M. Albert Morissette ne présentera pas sa conférence de presse hebdomadaire, considérant que le 20, dimanche, à Arthabaska, il doit traiter de l'hôtel-Dieu d'Arthabaska. Il faut s'attendre à des déclarations importantes, car M. Morissette semble décidé à traiter très longuement de la question. Il déclarait d'ailleurs, hier matin, à ses bureaux de l'hôtel de ville: "L'hôtel, c'est à Arthabaska, et l'en parlerai dimanche prochain".

M. Morissette a aussi souligné que le gouvernement Lestage travaillait actuellement au programme d'un régime universel d'assurance santé pour le premier juillet 1967.

Il a aussi fait rapport de la décision de fournir des soins aux 240.000 personnes dans le besoin dans le Québec; les prévisions veulent une somme de \$6.000.000.

Le ministère de l'Agriculture et ARDA semblent vouloir favoriser la consolidation des fermes au Québec. Une subvention de \$50 l'acre pour un maximum de 40 acres sera allouée à ceux qui possèdent une ferme inférieure à 120 acres en culture. Le gouvernement prévoit une somme de \$150.000 pour cette nouvelle mesure.

Des chiffres ont été fournis sur une décision prise l'an dernier par le gouvernement provincial: Entre le 9 août dernier et le 28 février 1966, dans le Québec, 1.000 laiteries ont été construites pour une somme de \$500.000 et l'on a acheté 249 refroidisseurs pour une somme de \$99.600. Dans le comté d'Arthabaska, 62 laiteries pour \$31.900 et l'achat de 9 refroidisseurs pour \$3.600 totalisant \$34.600. La mesure se poursuit pour tous ceux qui désirent améliorer leur ferme et tout particulièrement en faveur des producteurs de lait.



ON A FETE M. L'HEUREUX. — A l'occasion de sa nomination à la présidence de l'Association provinciale des assureurs-vie du Québec, l'Association du comté a tenu à rendre hommage à M. Raoul L'Heureux qui doit occuper ce poste au cours des prochains mois. Cette photo a été prise alors que M. Gaston Talbot, président de l'Association, remettait à M. Raoul L'Heureux, à gauche, une plaque-souvenir. (Cliché La Tribune)

Princeville en bref...

Etudes et loisirs discutés à l'APM

PRINCEVILLE, (GAB) — "L'intérêt pour les études, loisirs des jeunes" sont les deux articles principaux inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée convoquée pour le mercredi, 16 mars, par les responsables de l'Association parents-maîtres de Princeville. Les délibérations seront ouvertes à 8 heures du soir à l'école Ste-Marie par M. Hervé Lafrance, président de l'Association. Cette séance de travail concernera principalement le secteur de l'enseignement primaire.

Les derniers tests en cours

PRINCEVILLE, (GAB) — Dans un avenir prochain, la population de Princeville aura à sa disposition de l'eau provenant du système de filtration organisé au cours des mois derniers à l'aqueduc municipal. On procède actuellement aux "tests" finals. En ce qui concerne la quantité, les résultats obtenus dépassent toutes les espérances. Au point de vue qualité, les expertises faites à date laissent croire qu'aucun traitement ne sera nécessaire.

Reprise des opérations aux abattoirs

NORBERTVILLE, (GAB) — Les abattoirs Mailhot, de Norbertville, ravagés par un incendie, il y a quelques semaines, ont été rapidement relevés de leurs ruines. Le personnel est déjà au travail et les opérations reprennent graduellement leur cours normal. Cet établissement, propriété de M. le maire Georges Mailhot, se spécialise dans l'abattage des bêtes à cornes et dans la préparation des viandes de boeuf et de porc.

L'incendie qui a ravagé les abattoirs Mailhot, de Norbertville, en février dernier est la 2e épreuve du genre subie par M. Georges Mailhot en 2 ans. Le premier incendie avait réduit en cendres bâtiments et contenu. Quant à la dernière épreuve, dont a été frappé M. Georges Mailhot, elle a été un peu moins rude. Les constructions sont restées debout, mais tout l'intérieur a été considérablement endommagé et il a fallu presque tout refaire à neuf.

Activités déterminées chez les Chevaliers

PRINCEVILLE, (GAB) — Deux activités principales figurent au programme de mars chez les Chevaliers de Colomb du sous-comité de Princeville. L'assemblée générale mensuelle, a déjà eu lieu avec déjeuner suivi des délibérations. Les travaux de la réunion ont été dirigés par M. Robert Boucher, président, et l'assistance comprenait une délégation de St-Norbert.

L'autre activité est prévue pour le samedi, 26 mars. Ce sera une manifestation intime avec les membres et leurs familles comme participants. Les invités se rendront à l'Érabière de la montagne à St-Norbert, (M. Emile Allaire en est le propriétaire).

Le programme comprend une visite des érabes dans l'après-midi, un souper à la cabane et le tout se terminera par une soirée récréative au même endroit.

Comité pour les activités du festival

PRINCEVILLE, (GAB) — L'organisation et la direction des activités futures du Festival des sports à Princeville ont été confiées à un comité spécial qui vient d'être formé par la Commission municipale des loisirs.

La présidence de ce comité a été attribuée à M. Jean-Louis Carrière. La charge de vice-président a été confiée à M. Richard Michel et celle de secrétaire-trésorier à M. Jean-Claude Leclerc.

Cinq candidats à une compétition oratoire

PRINCEVILLE, (GAB) — MM. Alphonse Hébert, Benoit Thérien, Louis-Marie Auger, Gaétan Simard et Jean-Paul Hébert ont les cinq concurrents inscrits en vue de la compétition oratoire organisée par la Jeune chambre de Princeville.

Chacun de ces candidats élaborera un sujet différent pour ce concours qui aura lieu le soir du dimanche, 20 mars, au local des loisirs à l'hôtel de ville.

Arts ménagers discutés à l'UCFR

ST-LOUIS DE BLANDFORD, (GAB) — Mme Alphonse Morissette, présidente de l'Union catholique des femmes rurales de St-Louis de Blandford et ses collaboratrices du bureau de direction ont décidé de faire connaître à tous les éléments féminins de la paroisse l'exposition qui se prépare dans le domaine des arts ménagers.

Cette exposition aura lieu à l'été et une soirée est en organisation pour renseigner la population sur cette prochaine activité.

Cette soirée de propagande prendra la forme d'une manifestation familiale avec les dames et leurs maris comme invités.

L'édifice fédéral rue Debigarre: rumeur?

VICTORIAVILLE, (JAG) — Les terrains de l'ancienne usine de la Eastern Furniture, coin Debigarre et St-François n'ont pas été mentionnés officiellement comme choix d'Otawa pour l'édifice fédéral qui doit être construit au cours des prochaines années.

La rumeur a circulé depuis quelque temps, mais quelques recherches hier après-midi ont révélé que l'édifice fédéral était encore à l'état projet et qu'il n'y avait aucun choix précis pour les terrains.

Selon ce qui a circulé et qui circule encore en certains milieux, le bureau de poste et le bureau des douanes auraient pris place dans cette construction de même que le manège militaire, de la rue St-Georges, ce qui semble faux pour l'instant.

On n'éloigne pas la possibilité de ce terrain, mais comme les autres endroits mentionnés, c'est à l'état projet.

Lors d'une dernière visite à Victoriaville, un des membres du ministère des Travaux publics au fédéral a souligné que le projet de l'édifice n'était peut-être pas loin, mais ne le donne pas dans l'immédiat pour la ville.

L'enquête rapide d'hier après-midi a cependant permis de constater que les locaux du bureau de poste sont très restreints pour une population comme Victoriaville et Arthabaska.

Il en est de même pour le bureau de douanes, avec un volume important comme celui qui se trouve à Victoriaville.

La Chambre de commerce aura peut-être un coup de pouce à donner.

VICTORIAVILLE, (par J.-Alphée Gagné) — M. Albert Audet, ingénieur pour la ville de Victoriaville, a remis un rapport complet et un plan pour le prolongement de la rue de l'Académie vers Notre-Dame ouest et l'aménagement d'un terrain de stationnement.

Cette nouvelle a semblé frapper tout particulièrement les membres de l'information. Il faut noter qu'un premier projet, beaucoup moins important, avait été pensé par la Chambre de commerce de Victoriaville, mais depuis quelques mois c'était un silence complet.

Les membres de l'Administration Poirier passent à l'action avec un plan précis qui devrait plaire et plus que cela être un acte important pour ce secteur de la reine des Bois-Francis.

La rue de l'Académie se rendrait donc jusqu'à la rue Notre-Dame ouest, au niveau de la rue Dubord du côté ouest du prolongement. L'on a prévu du stationnement pour 12 voitures et sur la rue Des Forges, encore du stationnement, ce qui laisse prévoir qu'il y aura de l'espace pour environ 50 voitures.

Le projet sera utile pour dégager la circulation aux heures de pointe, les employés de la Victoriaville Furniture qui demeurent sur la rue Perreault ou même dans le parc pourront emprunter le nouveau prolongement et libérer d'autant la rue Notre-Dame Ouest.

Ce projet devrait également favoriser le commerce dans le secteur ouest de Victoriaville, actuellement, il semble que les affaires se font surtout entre le rond-point et la rue Perreault, depuis quelques années, jusqu'à la rue Laurier avec la nouveauté d'hier soir, il pourrait se produire une augmentation du volume des affaires dans le secteur ouest.

La réunion d'hier soir ne comportait que des items d'administration courante. Les membres de l'Administration Poirier siègeront à nouveau lundi soir prochain, le 21. Il s'agit d'une réunion régulière.

Fin de la saison dans la ligue Commerciale demain?

VICTORIAVILLE, (ML) — Le Ducharme et Frères n'est plus qu'à une seule victoire du championnat de la série finale après avoir infligé hier soir un revers de 3 à 1 à la Pharmacie Laurent dans la cinquième joute de la série finale. Le Ducharme mène maintenant 3 joutes contre 2 dans cette série 4 de 7.

La sixième joute de cette finale sera disputée mercredi soir à compter de 8 heures sur la glace du Centre sportif Jean Béliveau.



ENFIN DEMOLIE — La maison située au 35 rue Perreault tombera sous le pic des démolisseurs d'ici quelques jours, à la demande des autorités de la ville. Un groupe de démolisseurs l'ont dégarnie, hier après-midi, des "trésors d'antiquités" qu'elle couvrait dans son sein, comme en fait foi cette photo montrant un amoncellement de "souvenirs" accumulés sur la galerie avant. Le conseil a demandé la démolition immédiate de cette bâtisse à la suite de l'expiration du délai fixé par la loi. (Photo La Tribune, par Marc Lestage)

Important terme des Sessions de la paix aujourd'hui

VICTORIAVILLE, (MR) — Un important procès doit se dérouler au terme des Sessions de la paix, aujourd'hui, au Palais de justice d'Arthabaska.

Plusieurs accusations importantes seront portées contre des personnes arrêtées récemment à Victoriaville et dans la région.

Donald Métivier doit comparaître pour répondre à l'accusation d'avoir causé, par négligence criminelle, la mort de M. William Pellerin, lors d'une violente collision survenue le 22 août dernier, dans les limites d'Arthabaska.

Vol d'armes

Trois jeunes individus de Victoriaville, Yvon et René Gaumont, ainsi que Jean-Marc Provencher, doivent répondre à l'accusation d'avoir perpétré un vol par effraction chez M. Paul Beauchesne et d'y avoir volé des armes à feu, ainsi que de nombreux articles de sports pour une valeur globale de \$2.500.

Les jeunes hommes ont été arrêtés il y a une dizaine de jours et ce après que la police eut enquêté pendant plus de deux ans.

Vois de chalets

Doivent aussi comparaître aujourd'hui des récidivistes connus de la police, Léon Pétrin et Joseph-Claude Hamel, relativement à un vol de chalet qui a eu lieu il y a plusieurs mois déjà.

Hamel, un résident de St-Cyrille, a été interrogé la semaine dernière par la Sûreté municipale de Victoriaville relativement à des vols commis sur des emplacements de construction.

Harding en Acrilan

Voyez l'annonce en couleurs dans LA TRIBUNE d'aujourd'hui



Vendu en exclusivité à Lac-Mégantic et dans la région par votre magasin de meubles

DENIS BOULET

136, rue Laval—Tél.: 583-1470—Lac-Mégantic

VOYEZ L'ANNONCE EN COULEURS DES TAPIS HARDING

dans La Tribune d'aujourd'hui



Tels que vendus exclusivement à Windsor et dans la région par

J.H. MORIN & FILS, LIMITEE, 79, rue St-Georges — Tél. : 845-2734 — Windsor

Victoriaville en bref...

Festival annuel du printemps en avril

VICTORIAVILLE, (ML) — L'AJAV présentera de nouveau cette année, à toute la population de Victoriaville, son 4e grand festival annuel du printemps. Il sera tenu du 2 avril au 14 mai.

La nomination des organisateurs en chef a été faite et acceptée par le conseil de l'Association des Jeunes de Victoriaville. Ce sont MM. Alain Corriveau et Jacques Lestage qui se sont vu confiés ces responsabilités.

Cette année, le Festival du printemps prendra un nouveau cachet. Il débutera le 2 avril par la présentation des duchesses, au nombre de 5, et se terminera le 14 mai par le couronnement de la reine.

Méthodes afin d'éviter les rechutes

VICTORIAVILLE, (ML) — M. Georges Charland a été invité à prononcer la conférence hebdomadaire devant les membres du Centre d'accueil Domprey de Victoriaville, lors de la dernière rencontre.

M. Charland qui pratique l'abstinence depuis 16 ans, a fait un exposé fort intéressant sur les méthodes à employer afin de réduire au maximum les dangers de rechute d'un malade rétabli.

Selon le conférencier, il est très important que le malade soit bien renseigné sur les dangers de retomber et qu'il soit à même de constater que la guérison est possible, à la vue d'un malade déjà réhabilité ou par d'autres faits concrets.

Il doit compter également sur l'aide suprême et éviter autant que possible les tentations, et avant d'accepter une invitation pour une soirée il se doit de s'informer s'il y aura de la boisson.

Réunion de la Ligue des retraitants

VICTORIAVILLE, (MR) — La Ligue des retraitants tiendra sa prochaine réunion dimanche, le 20 mars courant, à 9 h. 45 a.m., au Centre catholique de Victoriaville.

Le conférencier sera M. l'abbé J. Turmel; ce dernier est aumônier à l'école secondaire à Princeville. Le sujet de sa conférence sera: "Les jeunes et la foi".

La Ligue des retraitants lance une cordiale invitation à tous pour leur présence à cette réunion.

Rencontre de l'Association libérale du comté

VICTORIAVILLE, (JAD) — L'Association libérale, section féminine, annonce une grande activité pour le 19 courant alors qu'il y aura rencontre à la salle Windsor, de Victoriaville. Lors de cette activité, M. Albert Morissette, ministre d'Etat et député du comté, sera présent pour adresser quelques mots. Le tout est cédé pour 9 heures p.m.

Le règlement 137 sera remis en vigueur

VICTORIAVILLE, (JAG) — Le directeur de la police, M. André Beauchesne, souligne que le règlement 137 sera surveillé d'une façon toute spéciale au cours des prochaines semaines. Ce règlement affecte la garde des chiens. A Victoriaville, un chien n'a pas le droit de circuler s'il n'est pas accompagné de son maître. Comme plusieurs plaintes ont été portées depuis quelques semaines, le directeur sera très sévère au cours des prochaines semaines. Les chiens errants seront amenés au poste de police et leur propriétaire devra subir les amendes prévues par le règlement, soit \$40. L'avertissement a été fait officiellement et la loi suivra donc son cours.

Fin de la saison de ballon-balai

VICTORIAVILLE, (ML) — C'est à la suite d'une très belle joute, au cours de laquelle aucune punition n'a été décernée, que le St-Cyr Bicycle s'est mérité les honneurs de la série finale 2 de 3 de la ligue de ballon-balai locale, aux dépens du Pepsi Cola. Les champions ont terminé la saison avec une fiche immaculée, ils n'ont pas connu la défaite une seule fois durant toute la série régulière et les éliminatoires.

La dernière joute s'est terminée au compte de 2 à 0 et le premier but des vainqueurs a été marqué à 3 minutes 21 de la première période par Michel Camiré sur des passes de Verville et Boisliard. Le pointage de cette joute a été complété par Denis Dubé à 18 minutes 12 de la troisième période avec l'aide de ses coéquipiers Camiré et Bolduc.

VOYEZ DANS LA TRIBUNE d'aujourd'hui l'annonce en couleurs des TAPIS HARDING en ACRILAN



Vendus exclusivement à Thetford Mines et dans la région par

THETFORD PRELARTS Inc., 257, 4e Rue — 335-5107 THETFORD MINES, QUE.

LES TAPIS EN ACRILAN DE HARDING conservent longtemps l'aspect du neuf!

Voyez en l'annonce en couleurs dans La Tribune d'aujourd'hui.



A Asbestos, voyez

Thérien & Frères FURNITURE LTD. MEUBLES

188, rue Bourbeau — ASBESTOS — Tél. : 879-5429

VOYEZ DANS LA TRIBUNE D'AUJOURD'HUI l'annonce en couleurs des TAPIS HARDING en fibre Acrilan

Tels que vendus à Arthabaska et Victoriaville, par

MEUBLES PERREAU ENR. Meubles — Accessoires électriques

75, rue Beauchesne — Tél.: 357-2522 ARTHABASKA, QUE.

Véritable crise d'ici deux ans au Canada — Pénurie de médecins (Heward Grafftey)

COWANSVILLE, (FA) — "Le Canada fait présentement face à un manque de médecins et si des mesures énergiques ne sont pas prises prochainement, une véritable crise fera suite d'ici deux ans à cette situation. Les médecins de famille qui prennent leur retraite dans les petits centres, ne sont pas remplacés."

C'est ce que vient de soumettre à la Chambre des communes le député de Bromfield-Missisquoi M. Heward Grafftey.

Celui-ci déclare au sujet de la crise imminente à cause de la pénurie de médecins, que: "L'année dernière, nos facultés de médecine, se sont vuées dans l'obligation de refuser des centaines d'étudiants qualifiés à cause du manque d'espace et de professeurs. En 1965, le nombre des diplômés en médecine dans nos universités canadiennes se compare au nombre de diplômés d'il y a 10 ans. De plus, nous pouvons ajouter que sur 1,000 diplômés en 1965, environ 400 ont quitté le pays."

"Au cours des dernières années, plusieurs médecins étrangers sont venus dans notre pays pour fuir les conditions de travail peu intéressantes de leur pays d'origine. Cette situation a tendance à disparaître."

"Non seulement manquons-nous d'institutions pour former nos médecins, mais récemment, quelques-unes de nos institutions ont failli perdre leur accréditation parce qu'elles ne respectaient pas les normes établies."

"Le Canada occupe la 20e place dans le monde quant au nombre de médecins par 1,000 de population."

"Aujourd'hui, nous avons 1,000 professeurs enseignant dans nos écoles de médecine et si en 1970, nous voulons enseigner la médecine en conservant les normes que nous respectons actuellement, il nous faudra alors au moins 2,000 professeurs compétents, et ceci ne tient pas compte des implications de l'éventuelle application du MEDICARE."



TROPHEE EMBLEMATIQUE DU CHAMPIONNAT. — M. Ernest Pouliot, agent de la brasserie O'Keefe, a fait la présentation officielle du trophée emblématique du championnat de la ligue Haute Pression de Waterloo. Germain Perit, capitaine de l'équipe Gailuron, reçoit au nom de ses coéquipiers le fruit de leur labeur. Assiste à la présentation, M. Gerry Vary, président du circuit. Le Gailuron a remporté cet honneur pour la deuxième année consécutive. (Photo Studio Côté, Waterloo)



AUX MEILLEURS LES HONNEURS. — A l'occasion de la clôture des activités de la ligue Haute Pression de Waterloo, les trophées de meilleur gardien et meilleur compteur furent décernés. Sur la photo, on remarque, de gauche à droite: Gerry Vary, président de la ligue, André Côté, meilleur gardien, Réjean Plourde, meilleur compteur et Ernest Pouliot, représentant de la brasserie O'Keefe. André a conservé une moyenne de 2.8 en 18 parties, tandis que Réjean a accumulé un total de 47 points soit 28 buts et 19 assistances. (Photo Studio Côté, Waterloo)

Individu du canton de Waterloo en Cour Amende de \$300 pour possession d'alambic et d'alcool frelaté

COWANSVILLE, (FA) — Roger Dumas, du canton de Waterloo, a plaidé coupable à deux accusations relatives à la possession d'un alambic qui a été découvert la semaine dernière dans sa cave.

Dans la première cause, soit celle de possession illégale d'alcool ne provenant pas de la Régie des alcools du Québec, Dumas a écopé de \$200 d'amende ou à défaut six mois d'emprisonnement, alors que dans l'autre cause, soit celle de possession d'un alambic l'amende a été de \$100 et les frais ou à défaut trois mois d'emprisonnement.

Dumas a tout d'abord reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir été en possession de 44 gallons d'alcool frelaté qu'il a dit fabriquer pour lui-même. Dans cette cause, le procureur de la couronne, M. Jean-Paul Couture, a exigé que l'article 159 de la loi des alcools du Québec s'applique.

Cet article prévoit que tout individu appréhendé alors qu'il est en possession d'alcool ne provenant pas de la Régie, est passible du double de l'amende normale. Comme le minimum est de \$100 pour une telle offense ou trois mois d'emprisonnement, c'est ce qui explique la sentence de Dumas.

A Sweetsburg pour un vol à main armée Brunelle et Latraverse poursuivent leur tournée!

COWANSVILLE, (FA) — Deux récidivistes ont comparu hier après-midi en Cour des sessions de la paix de Sweetsburg pour répondre du vol à main armée qui avait été commis chez M. Claude Pagerie, photographe de Cowansville, le 16 avril 1965.

Il s'agit de Conrad Brunelle, de Montréal, et de Armand Travers, dit Latraverse, d'adresse inconnue. Tous deux ont nié leur culpabilité à l'accusation portée contre eux et ils subiront leur enquête préliminaire le 18 mars prochain.

Les deux présumés voleurs ont fait l'objet d'une étroite surveillance lors de leur apparition en Cour hier, étant menottés l'un à l'autre et escortés de plusieurs officiers de la Sûreté provinciale.

Ce n'est pas sans raison que de telles mesures avaient été prises, parce que Travers s'était déjà évadé des cellules de la prison municipale de Cowansville, alors qu'il était interrogé en marge du vol dont il est accusé présentement.

On sait qu'un autre individu, celui-là bien connu de tous, André Durocher, compagnon d'évasion de Lucien Rivard, a déjà avoué avoir participé au vol à main armée perpétré chez M. Pagerie.

Ce vol, on s'en souvient, avait été perpétré tard le soir alors que M. Pagerie était à regarder la télévision. Pendant qu'un individu frappait à la porte avant qu'il se dégage, deux autres pénétraient par effraction à l'arrière de la résidence du photographe.

Après avoir soigneusement ligoté M. Pagerie et son épouse, les cagouliers s'emparèrent de la majeure partie de la collection de pièces de vieille monnaie que possédait M. Pagerie. Ce vol représentait une valeur d'environ \$14,000.

Les deux accusés qui sont déjà en prison pour d'autres infractions, sont retournés derrière les barreaux en attendant leur enquête préliminaire.

Trois adolescents reçoivent leur sentence Dénouement d'un vol de \$1,200 au chalet de ski Mont Sutton

COWANSVILLE, (FA) — Un vol de cigarettes et d'argent au montant d'environ \$1,200 commis au chalet de ski du Mont Sutton durant la nuit du 11 au 12 février dernier, a connu son dénouement en Cour des sessions hier alors que les deux individus qui ont perpétré ce vol de même qu'un troisième ayant contribué à cacher la marchandise le lendemain, ont reçu leur sentence.

Le troisième individu, Clifford Sevigny, qui était accusé de complicité après le fait, devra pour sa part passer une journée derrière les barreaux en plus de payer \$100 d'amende.

Lui aussi devra fournir un cautionnement personnel de \$500 pour garder la paix durant les deux prochaines années.

Napoléon Bombardier et Omer Desmarais, de Sutton, devraient répondre à l'accusation d'avoir volé les cigarettes et d'avoir commis pour \$600 de dommages au chalet de ski du Mont Sutton.

LES TAPIS EN ACRILAN DE HARDING conservent longtemps l'aspect du neuf!



VOYEZ L'ANNONCE EN COULEURS dans La Tribune d'aujourd'hui

THERRIEN Frères
FURNITURE LTD.
MEUBLES
188, rue Bourbeau — ASBESTOS — Tél.: 879-5429

VOYEZ DANS LA TRIBUNE D'AUJOURD'HUI l'annonce en couleurs des TAPIS HARDING en fibre Acrilan



Tels que vendus à Arthabaska et Victoriaville, par **MEUBLES PERREAU ENR.**
Meubles — Accessoires électriques
75, rue Beauchesne — Tél.: 357-2522
ARTHABASKA, QUE.

En rapport avec le raid dans un chenil Enquête préliminaire fixée au 25 mars: accusation de négligence

GRANBY, (FA) — Roger Casavant, de la rue Centre, à Granby, subira le 25 mars son enquête préliminaire sous l'accusation d'avoir négligé d'apporter les soins nécessaires à environ 75 animaux qu'il possédait sur un terrain situé en bordure de la route menant à Ste-Cécile de Milton.

Casavant, qui a comparu hier matin pour répondre de cette accusation a enregistré un plaidoyer de non culpabilité et son enquête s'inscrira devant le juge Guy Genest de la Cour des sessions au palais de justice de Sweetsburg.

Le Granbyen appréhendé vendredi soir dernier par des agents de la Sûreté provinciale qui ont effectué une visite des lieux en compagnie de deux officiers de la Société protectrice des animaux, élevait les bêtes dans un chenil qui manquait apparemment d'hygiène et de confort.

Lors de leur visite sur les lieux où étaient gardés les pauvres animaux, les policiers ont découvert environ 60 chiens, une dizaine de lapins, des poulets et des chats. Les animaux qui pour la plupart étaient souffrants à cause du manque apparent de soins et d'entretien ont été transportés à Montréal, mais la plupart ne pourraient survivre bien longtemps.

Les enquêteurs de la SCPA, MM. Moore et St-Denis n'ont pas hésité à placer les bêtes dans la protection de leur société puisque en les déplaçant, ils se seraient rendus compte que les bêtes étaient très affaiblies et aucune trace de nourriture ou d'eau n'aurait été décelée à proximité du chenil en question composé de petites cabanes dispersées sur un terrain en bordure de la route.

La plainte portée contre le propriétaire de ces animaux s'étend le 11 février au 11 mars 1966, mais on ignore depuis combien de temps régnait cette situation.

Casavant aura cependant l'occasion de faire valoir ses idées sur la question lors de son enquête préliminaire.

Club des Lions de Granby, ce soir Premier à recevoir des aveugles à souper

GRANBY, (FA) — Le club des Lions de Granby recevra ce soir le premier club social de la région à recevoir des aveugles à son souper régulier. Cette belle initiative se déroulera en collaboration avec l'Institut national canadien pour les aveugles, dont le responsable pour la région est M. Marcel Lequin.

Celui-ci a sélectionné une dizaine d'aveugles de la ville de Granby même pour leur permettre de se joindre aux membres réguliers du club des Lions de Granby lors du souper bi-mensuel, qui se déroulera à 6h. 30 ce soir, à l'hôtel Union.

Parmi ces aveugles, il en est qui effectueront une de leurs premières visites en public depuis qu'ils ont perdu l'usage de la vue.

Pour mieux expliquer le programme de réhabilitation des aveugles, le conférencier invité au souper sera M. Fernand Huneault directeur des services régionaux de l'INCA.

Particulièrement à Granby Semaine de l'éducation marquée de succès à la Régionale Meilleur

GRANBY (FA) — La semaine de l'éducation qui a été clôturée par un grand banquet, a été couronnée de succès à travers le territoire de la régionale Meilleur et particulièrement à Granby même.

La dernière activité n'a pas fait exception. Le banquet de clôture auquel on avait invité M. Miville Couture à prendre la parole a été goûté des quelque 300 personnes qui y assistaient à l'hôtel Mont Sherford.

M. Couture, artiste bien connu de la radio et de la télévision, qui anime chaque jour une émission d'une heure au cours de laquelle prime le rire et l'humour, a su démontrer dimanche soir qu'il était passé maître dans ce domaine.

Non seulement, le conférencier a su faire rire son auditoire, mais il lui a donné un véritable cours d'humour durant sa causerie qu'il avait intitulé "L'humour à travers les âges".

Ce souper a été précédé d'un vin d'honneur servi au bureau central de la Commission scolaire de Granby.

Tout au long de la semaine, les activités se sont succédées à un rythme accéléré tant dans les écoles qu'à la radio. Jeudi soir, l'Association parents-maîtres des cours primaire et secondaire recevait M. Lévis Sauvé, président de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec.

La semaine avait été inaugurée officiellement lundi dernier par le maire Paul-O. Trépanier, de Granby, à l'hôtel de ville.

Chiens pur sang Expo organisée par le Club du chenil St-François le 26

COWANSVILLE — Le Club du chenil St-François organise une exposition (non championnat) des chiens pur sang de toutes races, samedi, le 26 mars 1966, dans la salle de l'école St-Thibault, rue St-Joseph, à Cowansville. Les concours commencent à 11h. de l'avant midi et se continuera jusqu'à 5h. de l'après-midi environ.

Tout chien pur sang et enregistré peut participer. Les formulaires de participation et les informations sont fournies par Mme Wm. Busteed à Knowlton. Les entrées seront acceptées jusqu'à samedi le 20 mars. Après cette date et jusqu'à 10 h. du matin, le jour de l'exposition, les inscriptions seront acceptées moyennant une légère surcharge.

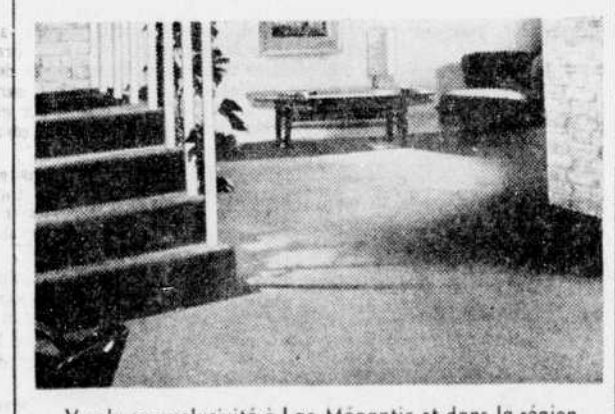
L'exposition tenue par le Club au mois de mars de l'année dernière à Cowansville a remporté un grand succès alors que 85 chiens choisis parmi plusieurs races y avaient participé. On espère que cette année les résultats seront supérieurs.

Les vedettes de cette année seront "Silver", le chien merveilleux et son maître M. Bill Short, de Vercheres. Tous deux sont bien connus de toute la province. Ils ont paru à la télévision plus de cent fois. Silver est un membre-fondateur du Corps des chiens policiers de Montréal. Il s'est acquis une renommée comme sauveteur et il est le seul chien officiellement reconnu comme secouriste, sur ce continent. Il donnera une démonstration de son savoir faire à l'Exposition.

M. Short ainsi que Silver sont bilingues et se serviront des deux langues. Après la démonstration ils rencontreront le public et répondront aux questions.

Tout le monde est cordialement invité à l'Exposition ainsi qu'à venir rencontrer Silver et tous les autres chiens. L'entrée est libre.

VOYEZ L'ANNONCE EN COULEURS dans LA TRIBUNE d'aujourd'hui



Vendu en exclusivité à Lac-Mégantic et dans la région par votre magasin de meubles

DENIS BOULET
136, rue Laval—Tél.: 583-1470—Lac-Mégantic

VOYEZ L'ANNONCE EN COULEURS dans La Tribune d'aujourd'hui



Tels que vendus exclusivement à Windsor et dans la région par **J.H. MORIN & FILS, LIMITEE**
79, rue St-Georges — Tél.: 845-2734 — Windsor

VOYEZ DANS LA TRIBUNE d'aujourd'hui l'annonce en couleurs des TAPIS HARDING en ACRILAN



Vendus exclusivement à Thetford Mines et dans la région par **THETFORD PRELARTS Inc.**
257, 4e Rue — 335-5107
THETFORD MINES, QUE.

Le public ne coopère pas tellement jusqu'à maintenant

Thetford Mines aura-t-il son Centre d'accueil?



AUX CAISSES D'ECONOMIE ET DE CREDIT. — Une importante session d'informations vient de se tenir à Thetford Mines, à l'intention des directeurs des Caisse d'économie et de crédit de cette région.

Pour le travailleur

Caisse de crédit: instrument réel de libération économique

(M. Denis Decelles)

THETFORD MINES, (BF) — La Caisse d'économie et de crédit, par sa formule économe-prêt, constitue l'instrument réel de la libération économique du travailleur.

d'économie et de crédit de la région, par M. Denis Decelles, représentant de la Fédération des Caisse d'économie et de crédit du Québec.

me et de crédit de la Lake Asbestos (doyenne), Asbestos Corporation Ltd (employés à l'heure et salariés), Bell Asbestos, Flintkote Mines Ltd, National Asbestos, Lynn MacLeod Metallurgy, toutes de Thetford Mines, et la Caisse de l'hôpital St-Julien, de St-Ferdinand d'Halifax.

D'ici quelques années

Les agriculteurs devront fusionner leurs exploitations

(le député Maheux)

THETFORD MINES, (MD) — "D'ici quelques années, les agriculteurs devront fusionner leurs exploitations et les faire servir à la consolidation des autres fermes", a déclaré M. Emilien Maheux, député du comté de Mégantic à la Législature.

firmes rentables. Il faudra surtout tenter de rendre rentables les 30.000 fermes que les experts considèrent comme viables. Le ministre de l'Agriculture a amorcé ce travail. L'action du gouvernement dans ce domaine s'effectuera à partir d'un triple niveau: l'augmentation du revenu de l'agriculteur, l'amélioration de la rentabilité de l'exploitation agricole et un palier régional.

La Fédération — Au moment de la création de la Fédération des Caisse d'économie et de crédit du Québec, en 1962, un total de 14 Caisse étaient en opération dans la province.

Amélioration des fermes rentables

"Les efforts du gouvernement au point de vue agricole devront être concentrés au niveau de l'amélioration des fermes rentables.

M. Maheux a dit que le gouvernement du Québec a adopté plusieurs mesures qui sont de nature à aider la classe agricole. "Ces mesures sont les prix de la mise en marché des produits agricoles, l'assurance-recolte et la consolidation des fermes", a-t-il dit en terminant.

Selon M. Decelles, l'expansion des Caisse d'économie et de crédit témoigne d'une prise de conscience collective parmi les travailleurs de toutes catégories. "Ces derniers ont compris que cette institution était synonyme de leur libération économique", d'alléguer le représentant de la Fédération.

A l'Unité sanitaire

THETFORD MINES, (BF) — Les cliniques suivantes apparaissent au programme de l'Unité sanitaire du comté de Mégantic, pour la semaine commençant le 14 mars:

Mercredi, 16 mars: St-Noël, à la salle du couvent Ste-Thérèse, de 2 heures à 3 heures p.m.

Cliniques antituberculeuses

Mardi, le 15 mars, de 9h 30 à 11 heures a.m. et de 2 heures à 4 heures p.m., à l'Unité sanitaire, rue Pie XI, à Thetford Mines.

Lyster, de 2 heures à 3 heures p.m., à l'école St-Louis de Gonzague.

Pauciculture, DCT, Polio

Mardi, 15 mars: Plessisville, de 2 heures à 3 heures p.m., à l'Unité sanitaire, Notre-Dame de la Présentation, de 2 heures à 3 heures p.m., à la salle paroissiale.

Ste-Anastasia, de 3 heures à 3h. 30 p.m., à la salle paroissiale.

Jeu, 17 mars: St-Alphonse, à l'Unité sanitaire, de 2 heures à 3 heures p.m.

Laurierville, de 2 heures à 3 heures p.m., à la salle paroissiale.

Ste-Julie, de 3 heures à 3h. 30 p.m., chez Mlle Beaudoin.



INSTITUTRICE EMERITE. — A l'occasion de la clôture de la semaine de l'éducation, à Thetford Mines, les professeurs de cette région ont tenu à rendre hommages à une de leur collègue, Mlle Armande Vallée, qui célèbre cette année son jubilé d'argent dans l'enseignement.

THETFORD MINES, (BF) — Les souscriptions versées par le grand public thetfordois au fonds de la "Semaine de l'âge d'or" ont été tellement minimes à venir jusqu'à maintenant, que les membres de la Corporation du Centre d'accueil de Thetford commentent à s'inquiéter sur la possibilité de concrétiser ce projet dès cette année.

Les responsables de la campagne de souscription avaient estimé à environ \$15.000, la somme susceptible d'être soustraite par le grand public de la ville de l'amiante. Or, hier soir, les dons globaux versés par cette classe de souscripteurs, se chiffraient à seulement \$273.

On insiste donc, auprès des thetfordois en général, pour qu'ils fassent tous leur part, si minime soit-elle, dans cette importante offensive qui a pour but de doter la ville d'une résidence pour personnes et couples âgés. On sait que l'apport de chacun demeure une condition primordiale à la réussite de cet important projet.

Aussi, pour permettre à tous les citoyens de manifester l'intérêt qu'ils portent au Centre d'accueil de Thetford, les caissiers de tous les établissements bancaires et Caisse populaires de la ville demeureront à leur disposition, cette semaine, pour recevoir leurs dons. Un reçu temporaire sera émis pour chaque souscription, en attendant l'émission du reçu officiel qui sera vraisemblablement déductible, pour fins d'impôt.

Les membres de la Corporation espèrent ardemment que la généreuse subvention consentie par le conseil municipal ne gênera pas la marche de la souscription individuelle des contribuables.

Bienfaiteurs spéciaux — A part les \$25.000 votés par le trésor municipal, une somme additionnelle de \$5.515 a été soustraite par des bienfaiteurs particuliers, pour porter les recettes globales de la campagne à \$30.515.

Au nombre de ces bienfaiteurs, se trouvent MM. J. L. Demers, \$1.000; J. Berchmans Gagnon, \$1.000; Caisse populaire de Thetford, \$1.000; J. A. D. Marcotte, \$500; Mlle Bibiane Paradis, \$500; et la Pharmacie Marcoux, \$500.

La sollicitation des noms spéciaux, comprenant les industriels, commerçants, professionnels et hommes d'affaires se fera au cours des prochaines semaines par l'entremise des membres des divers clubs sociaux de la ville.

IMPORTANT VOL BANCAIRE. — Au cours de la dernière fin de semaine, les coffrets de dépôts de nuit de la succursale de la Banque de Montréal, à Thetford Mines, ont été dépouillés à deux reprises par un voleur. Ce dernier, qui a finalement été pris la main dans le sac, avait réussi à dérober \$6,929 en billets de banque et chèques. La photo ci-haut montre l'établissement en question et la flèche, les coffrets par où la somme a été extirpée.

Oeuvre d'un seul individu? — Le montant du vol perpétré en fin de semaine dernière dans les coffrets de dépôts de nuit de la succursale de la Banque de Montréal, à Thetford Mines, a été établi à \$6,929, soit environ \$3,500 en billets de banque et le solde en chèques et papiers monnayables.

La police municipale a également révélé hier que ce montant de \$6,929 a été volé en deux étapes, soit la première, durant la nuit suivante, alors que le voleur a été surpris la main dans le sac. C'est à la suite d'une information logée au poste de police, que la surveillance dans ce secteur a été accentuée et l'individu appréhendé. Il s'agit d'un thetfordois âgé de 24 ans, qui possède déjà un dossier judiciaire pour vols.

Le prévenu comparaitra devant la Cour des sessions de la paix, le 23 mars. D'ici-là, il demeurera en prison. C'est par un moyen frauduleux, logé dans des dits coffrets extérieurs de dépôts de nuit, lesquels domment sur la rue Ste-Anne, que le voleur a réussi à mettre la main sur cette imposante somme. La presque totalité des billets de banque ont été retrouvés, tandis que les chèques et autres documents sont en voie de l'être.

C'est la première fois, dans les annales de la police municipale, qu'une somme aussi considérable est dérobée dans un vol bancaire de cette nature.

L'Association de chasse et pêche aura un nouveau local d'ici peu — L'Association de chasse et pêche de Thetford Mines Inc. a le plaisir d'annoncer à tous ses membres qu'elle occupera son tout nouveau local, à compter du 1er avril 1966. Ce local est situé au numéro 809 de la rue St-Alphonse est à Thetford Mines.

La construction de la bâtisse n'est pas encore totalement achevée, mais les dirigeants de cet organisme ont la conviction que tout sera prêt pour le 1er avril. A cette date précise, il restera certains travaux à effectuer, mais le nécessaire sera en place.

Les membres pourront donc continuer à pratiquer leurs passe-temps favoris dans un endroit, où tout sera à leur disposition.

Remerciements — L'Association désire remercier tous ceux qui ont collaboré de près ou de loin à l'établissement de la nouvelle bâtisse. Elle espère que la population toute entière de Thetford Mines et de la région continuera, comme dans le passé, à encourager et à supporter ce grand mouvement de la protection de la faune.

DÉCÈS — M. J.-E. Deveau (voir page 23)



UN JOURNALISTE DE MARQUE, A THETFORD. — M. Naim Kattan, journaliste de renom, était le conférencier d'honneur au banquet de clôture de la semaine de l'éducation, à Thetford Mines. Ces assises étaient sous les auspices du Syndicat des professeurs. La photo ci-haut, prise au Balmoral, montre, de gauche à droite, MM. l'abbé Henri Masson, curé de Black Lake, aumônier syndical, Aimé Brochu, de Québec, président de la Fédération des instituteurs du diocèse de Québec, Jean-Marc Boutin, président du Syndicat, Naim Kattan, Benoit Cyr, président de la Commission scolaire régionale de l'Amiante et André Therrien, trésorier de la Corporation des instituteurs du Québec.

Nombre insuffisant d'élèves

Plus de cours post-secondaire à partir de septembre à Black Lake

Par Maurice Dumas

BLACK LAKE — L'Institut familial de Black Lake cessera de dispenser l'enseignement post-secondaire en septembre prochain, en raison d'un nombre insuffisant d'élèves. C'est ce que la directrice de cette institution a confié au journaliste de La Tribune, hier, lors d'un entretien téléphonique.

l'enseignement au niveau des troisième et quatrième années, les élèves poursuivra leurs études à l'extérieur après leur deuxième année à cette institution.

La décision n'a pas encore été annoncée officiellement, mais il est plus que probable qu'on aboutisse à cette solution.

14 élèves

En septembre prochain, on prévoit l'inscription de sept élèves pour la troisième année et autant pour la quatrième. Ces deux années équivalent à la douzième et à la treizième du post-secondaire.

Les cours continueront à être dispensés à Disraëli

DISRAËLI, (MD) — L'école Normale de Disraëli continuera de donner l'enseignement du post-secondaire en septembre prochain. C'est ce qu'a confirmé, hier, la direction de cette maison d'enseignement. L'école Normale de Disraëli dispense l'enseignement qui conduit à l'obtention du brevet "B", c'est-à-dire de 12e et 13e années. On sait que cette institution n'est pas représentée au sein du comté qu'à été mis sur pied dernièrement à Thetford Mines dans le but de conserver l'enseignement post-secondaire.

La direction de l'Institut familial de Black Lake affirme qu'il serait ridicule d'engager deux professeurs pour seulement quatorze élèves.

Ouverture d'une école de ballet classique en septembre prochain

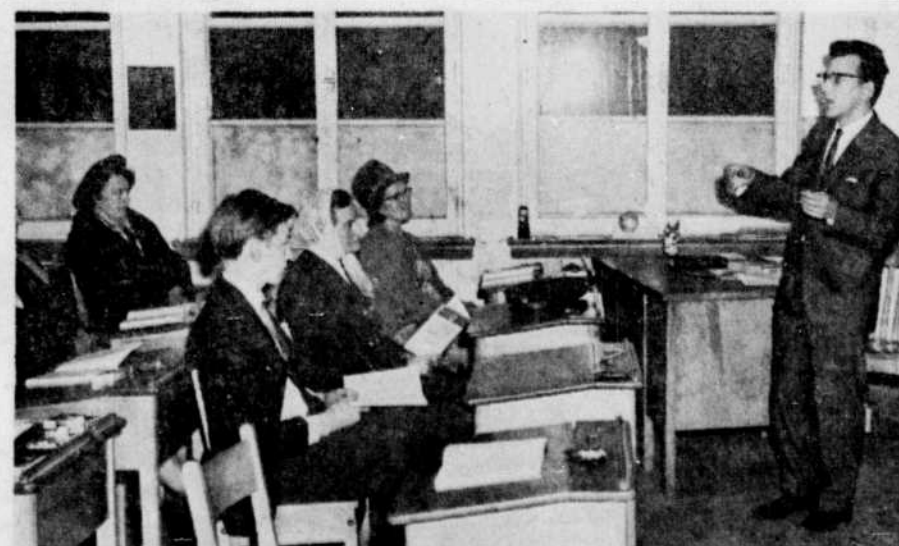
THETFORD MINES, (MD) — La Société artistique a confirmé qu'une école de ballet classique ouvrira ses portes dès septembre prochain à Thetford Mines. Un professeur qualifié et compétent, formé à l'école de Mme Ludmilla Chiriaeff des Grands Ballets Canadiens viendra donner des cours à chaque semaine. On a laissé entendre que le coût des leçons sera sensiblement le même qu'antérieurement.

L'intention de ne pas donner l'enseignement post-secondaire en septembre a motivé la décision de l'Institut familial de ne pas adhérer au comité formé récemment dans l'optique de sauvegarder cet enseignement à ce niveau à Thetford Mines et dans la région.

Tournoi régional de ballon-balai le 26

THETFORD MINES, (MD) — Un grand tournoi régional de ballon-balai se déroulera à Thetford Mines, samedi, le 26 mars. Cette compétition sportive aura lieu au gymnase de l'école secondaire des garçons et mettra aux prises plusieurs formations de la région des Cantons de l'Est et de la Beauce. Les organisateurs du tournoi rapportent que huit équipes ont déjà manifesté leur intention de prendre part à la compétition. Parmi ces clubs, on relève les noms du Collège Classique, de Thetford Mines; des Tigres, de l'école secondaire des garçons; du Séminaire Sacré-Coeur, de St-Victor et du Collège de Victoriaville. D'autres équipes se joindront à celles mentionnées plus haut. Des trophées et des prix seront attribués aux équipes et aux joueurs qui se signaleront d'une façon particulière. Tout le public est cordialement invité à assister au tournoi.

75 finissantes — L'Institut familial de Black Lake a été fondé en 1954 et depuis cette date, environ 75 jeunes filles ont été diplômées en éducation familiale, cours supérieur. Présentement, 45 élèves suivent des cours à cette maison d'enseignement.



COURS. — M. Georges Laroche donne ici un cours sur les emprunts monétaires et les ventes à tempérament, devant un auditoire d'environ 50 personnes, dans une série de cours organisés par la CSN. Des personnes de tous les âges et des deux sexes se sont présentées.



L'EQUIPE FACTORY D'ASBESTOS a remporté les honneurs du tournoi juvénile provincial disputé à l'aréna de Waterloo. Cette équipe, qui est dirigée par Réjean Coutu, a défait Sorel par 5 à 1 lors de la partie finale. Sur la photo, on aperçoit l'équipe venant de recevoir les trophées, emblème du championnat qu'ils se sont mérité. Dans l'ordre habituel: Claude Poitras, R. Poisson,

Serge Bisson, Pierre Lachance, Gérard Desfossés, Gaston Viens, Marcel Provencher, Paul Fréchette, René Fréchette; deuxième rangée: M. Desroches, Michel Couture, Cristian Handy, J.-L. Brault, J.-L. Perron, l'instructeur Réjean Coutu, Yvon Charest, Noël Champagne, Bill Beauchemin, directeur de l'équipe, Léo Couture, directeur.

Question litigieuse réglée à Windsor

La Commission scolaire désire que les jeunes s'occupent d'organiser les danses

WINDSOR, (AT) — Après une réunion où siégeaient des représentants de l'hôtel de ville, de la Commission scolaire, de l'APM et de l'organisation des danses (Aristocrates et JOC) et où l'atmosphère était parfois orageuse, la Commission scolaire, propriétaire de la salle qui sert aux danses,

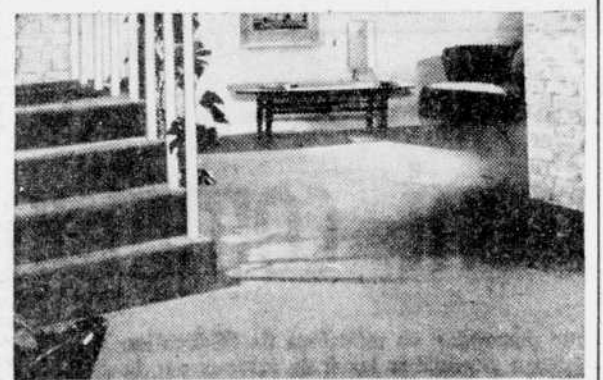
a décidé d'entreprendre la réforme du comité d'organisation de ces danses pour redonner la responsabilité de la danse aux jeunes. Responsabilité aux jeunes Pour redonner la responsabilité aux jeunes, vraiment

Le club des jeunes indécis sur la participation des adultes

WINDSOR (AT) — La réunion qu'ont tenue quatre organisations dimanche soir, à la salle de l'école Sacré-Coeur, sur le problème des danses au club des jeunes, a favorisé l'expression de points de vue intéressants.

compréhensive de parents qui dansent avec eux. D'un autre côté, ni la Commission scolaire, ni les jeunes qui vont danser au club des jeunes sans faire partie de l'organisation, apprécient que des "profiteurs" s'enrichissent à même le loisir des adolescents.

Voyez l'annonce en couleurs dans LA TRIBUNE d'aujourd'hui



Vendu en exclusivité à Lac-Mégantic et dans la région par votre magasin de meubles

DENIS BOULET

136, rue Laval—Tél.: 583-1470—Lac-Mégantic

VOYEZ L'ANNONCE EN COULEURS DES TAPIS HARDING dans La Tribune d'aujourd'hui



Tels que vendus exclusivement à Windsor et dans la région par

J.H. MORIN & FILS LIMITEE 79, rue St-Georges — Tél. : 845-2734 — Windsor

parents, M. Lucien Côté, à un moment, a déclaré: "Il a existé un comité de direction des danses formé exclusivement de jeunes. Mais il n'a pas été capable de remplir son rôle. Il faut l'aide des parents". M. Côté est dans la trentaine.

D'autre part, les jeunes ont déclaré ne pas vouloir une direction d'adultes. Interrogé sur ce sujet, M. Lucien Larochelle, président des Aristocrates et âgé de vingt ans, a répondu: "Serait-il possible de nous organiser nous-mêmes? Nous avons besoin des parents et adultes pour nous conseiller. On ne leur demande pas de nous surveiller et de nous mener au doigt et à l'oeil, mais qu'ils s'amusent en dansant avec nous tout en assurant une discrète et amicale surveillance."

Le président de la Commission scolaire a répondu à une semblable question dans une interview accordée à un journaliste: "Les six jeunes nommés à la fin de la réunion seront les plus préoccupés dans l'organisation de la danse et sa direction. Mais s'ils ont besoin de modérateurs ou de conseillers, nous leur recommandons un comité d'adultes et de parents dont le but sera semblable à ce qu'ont fait l'APM, certains parents et les adultes Lucien Côté, Robertval Marie-neau et Fernand Boulanger."

Pas de profiteurs La Commission scolaire a d'ailleurs émis le vœu que nul groupement ne s'enrichisse avec les profits de ces danses: "Nous avons accordé cette salle pour le loisir des jeunes, non pour que des profiteurs s'en servent pour faire de l'argent".

Plus loin, M. Trifiro est revenu à la charge pour préciser: "Nous sommes contre le but lucratif de ces danses. Notre but est d'aider les jeunes qui veulent danser. Que les profits de la danse retournent à la danse".

La danse continue D'ici à ce que le changement s'opère, les danses continueront sous la responsabilité de l'organisation d'hier. On notera cependant un changement: à compter du 26 mars, les portes de la salle, sur la suggestion de Mme la mairesse, seront fermées à 9h.30 de sorte que personne ne pourra sortir de la salle ou y entrer à moins de raisons sérieuses.

VOYEZ DANS LA TRIBUNE d'aujourd'hui l'annonce en couleurs des TAPIS HARDING en ACRILAN



Vendus exclusivement à Thetford Mines et dans la région par

THETFORD PRELARTS Inc. 257, 4e Rue — 335-5107 THETFORD MINES, QUE.

Site d'une nouvelle école élémentaire à Asbestos

Nouvelles offres de la Commission scolaire aux proprios des rues Panneton et Laurier

ASBESTOS, (JD) — La Commission scolaire catholique d'Asbestos vient de soumettre de nouvelles

offres à une douzaine des propriétaires de résidences privées sises entre les rues Panneton et Laurier.

Asbestos en bref...

Projet connu bientôt?

ASBESTOS, (JD) — Le directeur des services municipaux d'Asbestos, M. Fernand Rainville, a émis l'opinion hier, que la rencontre projetée entre les officiers du ministère de la Voirie et le conseil municipal pourrait bien avoir lieu au début du mois d'avril.

M. Rainville revient de la Ville Capitale où il a conféré avec des officiers du ministère au sujet du déplacement d'une section de la route 32, à la hauteur de la ville d'Asbestos. Par ailleurs, les édiles municipaux ont déjà adressé une autre lettre au ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, demandant que leur soient montrés dans le plus bref délai possible les plans de la route 32.

On sait que le conseil municipal aura son mot à dire en rapport avec l'aménagement des voies de raccordement à cette route.

Revue de modes

Le Cercle culturel féminin d'Asbestos présentera sa parade de modes demain soir à compter de 8 h. 30 au Cinéma Asbestos. Les profits iront dans les coffres du mouvement.

Les directrices ont obtenu l'indispensable contribution des maisons J.-A. Roberge, Marie-Reine Vincent et Gaston Poirier. La revue permettra d'exhiber les derniers modèles dans les vêtements pour dames et enfants.

Les billets sont déjà en vente et donnent droit à un siège réservé au cinéma. On peut se les procurer chez Mme Roberge ou Mme Vincent. Un léger coût d'admission sera chargé.

Attention aux ordures

Le chef de police de Danville, M. Paul Breton, a rappelé hier que le terrain utilisé par le passé pour l'entreposage des déchets de toutes sortes, est maintenant fermé. Ce terrain, propriété de la compagnie Canadian Johns-Manville, a été repris par cette compagnie qui le couvrira maintenant de rebuis d'amiante.

Le dépôt était situé sur la route rurale no 4. Le chef Breton a déclaré que plusieurs boîtes ont été trouvées en bordure du chemin et il entend bien appliquer des règlements plus sévères à l'avenir pour ceux qui seront pris sur le fait.

Un nouveau terrain, situé sur le chemin conduisant à St-Cyr, a été aménagé à cette fin. Les usagers sont priés d'en prendre bonne note.

Commission des loisirs

Les membres de la nouvelle Commission d'étude sur les loisirs se réuniront pour la 2e fois demain soir. Ils ont déjà complété la rédaction de leur étude, selon leur mandat, et ils doivent incessamment le présenter aux membres du conseil municipal d'Asbestos pour approbation.

La Commission, créée par le conseil municipal afin d'en arriver à une certaine planification des loisirs, doit accorder une conférence de presse d'ici peu afin de faire connaître son programme.

Règlement de l'aqueduc

Le directeur des Services municipaux d'Asbestos, M. Fernand Rainville, a révélé hier que l'on travaillait actuellement à refondre le règlement de l'aqueduc qui a vu le jour en 1910.

Il s'agit simplement d'y mettre un peu d'ordre car une foule d'amendements ont été adoptés depuis 56 ans. M. Rainville a ajouté les taux ne seront pas nécessairement changés. Le travail sera complété d'ici une dizaine de jours.

Gilles Grenier assure la victoire aux Comets

ASBESTOS, (JD) — Un but de Gilles Grenier, son troisième du match, moins de six minutes avant la fin des hostilités, a mis un point final à la série semi-finale "B" des éliminatoires de la ligue Indépendante de hockey.

Les Comets de Wotton l'ont emporté 5-4 dimanche soir au Centre récréatif pour ainsi éliminer les Étoiles de St-Amand en quatre parties. Ces derniers avaient décroché les honneurs de la première rencontre de cette série 3 de 5. Jean-Guy Élement et Elphège Dion ont enregistré les autres buts des vainqueurs. André Leroux, avec deux, Jacques Poirier et Anatole Ratté, avec un chacun, se sont inscrits à la feuille de pointage des Étoiles.

Les officiels ont distribué onze punitions mineures au cours du match. La série finale débutera donc dimanche soir prochain au Centre récréatif d'Asbestos entre les Comets et les As d'Asbestos, champions de la saison régulière. Cette série 3 de 5 promet de l'action.

Manville, de l'école Marguerite-du-Saint-Sacrement. Evaluation préliminaire On se souvient que les premières offres, présentées en septembre 1965, ont été rejetées en bloc par les propriétaires. La Commission scolaire, à la suite d'une étude de plusieurs mois, a choisi ce secteur pour devenir éventuellement le site d'une nouvelle école élémentaire. Selon les commissaires, le premier rapport des évaluateurs provenait d'une évaluation préliminaire et incomplète. Depuis, les évaluateurs ont procédé à une estimation plus complète et définitive des propriétés concernées.

Joute d'exhibition

Le Beausite défait les champions de la ligue Indépendante 4 à 3

ASBESTOS, (JD) — Même après avoir subi l'élimination dans la ligue de Hockey Régionale, le club Beausite ne donne pas l'impression d'une équipe de deuxième classe.

Dimanche soir, lors d'une partie d'exhibition, l'équipe de l'instructeur Rosaire Vigneau a défait les As d'Asbestos, champions de la ligue Indépendante de hockey, par le pointage de 4-3. Les As entameront la série finale de leur circuit dimanche prochain.

Les représentants de la ligue Indépendante avaient lancé un défi aux joueurs du Beausite qu'ils ont relevé immédiatement. On sait qu'une certaine rivalité existe entre les deux circuits et la partie hors-concours avait en somme pour but de faire un maître.

Beausite a éprouvé certaines difficultés à l'emporter. Les gagnants ont été plus précis dans leurs lancers, mais le contraire s'est produit chez les adversaires. Les As ont toutefois démontré un meilleur jeu d'ensemble.

C'est un but de Laurent Caplette à la huitième minute de jeu de l'engagement final qui a permis au Beausite de l'emporter. Auparavant, l'excellent patineur et pointeur Denis Roux avait nivelé les chances en faveur des As.

Jean-Louis Caplette, le frère de Laurent, a dirigé l'offensive du Beausite avec deux buts. Réal Pinard a enfilé l'autre. Pour les As, René Pellerin et Jean-Claude Roy ont aussi marqué des buts.

Seulement quatre punitions mineures ont été imposées durant le match enlevant au possible.



CLUB CASTOR. — Trois employés de la Domtar Pulp Paper de Windsor ont reçu des mains du gérant-résident de la compagnie, le certificat de membre du club Castor des industries forestières, club qui groupe les employés de ces industries qui ont été protégés dans des accidents, grâce à des mesures de sécurité. De gauche à droite, on reconnaît MM. Jean-Louis Guilotte, George R. Simpson, gérant-résident, Gilles Lebel et Alcide Raymond.

A Windsor

Trois employés deviennent membres du club Castor

WINDSOR, (AT) — Trois employés de la Domtar Pulp and Paper de Windsor, ont vu la mort de près à l'usine Domtar et n'ont eu la vie sauve que grâce à des mesures de sécurité. C'est pourquoi on les a faits membres du club Castor des industries forestières.

Le club Castor compte des employés des industries forestières qui, parce qu'ils portaient des instruments de sécurité, comme des casques protecteurs, des lunettes, des gants de caoutchouc et autres, ont évité la mort ou un grave accident à l'ouvrage.

La Domtar vient de faire entrer dans ce club ses employés Jean-Louis Guilotte, Gilles Lebel et Alcide Raymond.

Les accidents

La première des victimes d'un tel accident a été M. Gilles Lebel.

Grâce à son chapeau l'employé n'a subi qu'un léger choc pour l'étourdir. Le casque a même craqué un peu.

Les autres

Les deux autres employés victimes d'accidents ont reçu tous deux des pièces de machine sur la tête.

On estime que dans les deux cas le choc aurait été suffisant pour briser le cou ou la colonne vertébrale.

Ces deux employés s'affairaient dans ou près des fournaies au moment des accidents.

Certificat de membre

Ces trois employés ont reçu un certificat de membre du club Castor ainsi qu'un veston et l'écusson du club. Ils ont également reçu le trophée du Casque d'or puisque ces accidents avaient été réduits en importance par le casque protecteur de fibre de verre.

LES TAPIS EN ACRILAN DE HARDING conservent longtemps l'aspect du neuf!

Voyez-en l'annonce en couleurs dans La Tribune d'aujourd'hui.



A Asbestos, voyez

THERRIEN Frères FURNITURE LTD. MEUBLES 188, rue Bourbeau — ASBESTOS — Tél. : 879-5429

VOYEZ DANS LA TRIBUNE D'AUJOURD'HUI l'annonce en couleurs des TAPIS HARDING en fibre Acrilan.



Tels que vendus à Arthabaska et Victoriaville, par

MEUBLES PERREAUULT ENR. Meubles — Accessoires électriques 75, rue Beauséne — Tél.: 357-2522 ARTHABASKA, QUE.

Abonnez-vous à La Tribune

Les commissaires gagnent leur point à Québec

Pas d'augmentation de la taxe scolaire à Coaticook



BONSPIEL. — L'équipe de M. Champlain Martel a remporté les honneurs du bonspiel Dow, tenu au Magog Curling Club.



L'ÉQUIPE DE Champlain Martel a défait le club de Lloyd Stagn lors d'une joute très contestée au bonspiel Dow.

En quelques lignes

COATICOOK, (AR). — Le Service de préparation au mariage de Coaticook clôturera ses activités, cette année, par une retraite pour les fiancés, d'une durée de deux jours.

La retraite se tiendra les 26 et 27 mars et sera prêchée par M. l'abbé Raymond Jodoin.

Le programme définitif de la retraite n'a pas encore été tracé, mais il est définitif que la retraite débutera le samedi soir, 26 mars, pour se terminer dimanche après-midi, vers les 4 heures.

COATICOOK, (AR). — La Commission scolaire de Coaticook a décidé d'exercer un contrôle plus sévère sur l'emploi du gymnase de l'école Albert L'Heureux par des groupes ne relevant pas de la juridiction scolaire.

Actuellement, les associations intéressées à se servir du gymnase peuvent en obtenir la jouissance à la condition d'en demander la permission et d'avoir une personne responsable pour s'occuper des lieux.

Il a cependant été souligné que des abus ont été commis et que souvent le gymnase restait éclairé toute une soirée, pour trois ou quatre personnes seulement.

A l'avenir, les commissaires ont décidé que pour se faire ouvrir les portes du gymnase, les associations intéressées devront détenir un écrit du secrétaire de la Commission scolaire, dans le but de permettre un meilleur contrôle.

COATICOOK, (AR). — Le Cercle d'art dramatique de Coaticook tiendra une première représentation dimanche soir prochain, le 20 mars.

La représentation se déroulera à l'école Albert L'Heureux et toute la population y est conviée. Elle débutera à 8 heures p.m.

Au cours de cette soirée, le public pourra assister à des représentations de saynètes, des chansons, pièces de musique, déclamations, danses de ballet, etc.

C'est la première soirée publique offerte par ce groupe-ment, cette année.

Sujet débattu à Lac-Mégantic

Comment organiser une école polyvalente ?

LAC-MÉGANTIC, (GD). — L'Association parents-maîtres de Lac-Mégantic était dimanche soir l'hôte de M. Noël Allaire, s.e.c., directeur pour le secteur 4 de la région de l'Estrie.

Le Frère Allaire a entretenu quelque 200 auditeurs d'un sujet brûlant d'actualité: l'organisation de la future école polyvalente régionale qui sera érigée bientôt à Lac-Mégantic.

Il a également émis des explications fort goûtées sur les modalités du système d'enseignement qui prévaudront d'ici les prochaines années.

L'assemblée était sous la présidence du Dr Marcel Couture, o.l., président de l'Association parents-maîtres de Lac-Mégantic.

Explications bien accueillies. Le conférencier a expliqué dans les détails les différentes options scolaires qui seront disponibles aux élèves de 7e à 12e année ainsi que les choix qui s'offriront à eux une fois leur scolarité terminée.

Il a également émis des explications fort goûtées sur les modalités du système d'enseignement qui prévaudront d'ici les prochaines années.

L'assemblée était sous la présidence du Dr Marcel Couture, o.l., président de l'Association parents-maîtres de Lac-Mégantic.

Explications bien accueillies. Le conférencier a expliqué dans les détails les différentes options scolaires qui seront disponibles aux élèves de 7e à 12e année ainsi que les choix qui s'offriront à eux une fois leur scolarité terminée.

Il a également émis des explications fort goûtées sur les modalités du système d'enseignement qui prévaudront d'ici les prochaines années.

L'assemblée était sous la présidence du Dr Marcel Couture, o.l., président de l'Association parents-maîtres de Lac-Mégantic.

Explications bien accueillies. Le conférencier a expliqué dans les détails les différentes options scolaires qui seront disponibles aux élèves de 7e à 12e année ainsi que les choix qui s'offriront à eux une fois leur scolarité terminée.

Il a également émis des explications fort goûtées sur les modalités du système d'enseignement qui prévaudront d'ici les prochaines années.

L'assemblée était sous la présidence du Dr Marcel Couture, o.l., président de l'Association parents-maîtres de Lac-Mégantic.

Explications bien accueillies. Le conférencier a expliqué dans les détails les différentes options scolaires qui seront disponibles aux élèves de 7e à 12e année ainsi que les choix qui s'offriront à eux une fois leur scolarité terminée.

Il a également émis des explications fort goûtées sur les modalités du système d'enseignement qui prévaudront d'ici les prochaines années.

L'assemblée était sous la présidence du Dr Marcel Couture, o.l., président de l'Association parents-maîtres de Lac-Mégantic.

Explications bien accueillies. Le conférencier a expliqué dans les détails les différentes options scolaires qui seront disponibles aux élèves de 7e à 12e année ainsi que les choix qui s'offriront à eux une fois leur scolarité terminée.

Il a également émis des explications fort goûtées sur les modalités du système d'enseignement qui prévaudront d'ici les prochaines années.

L'assemblée était sous la présidence du Dr Marcel Couture, o.l., président de l'Association parents-maîtres de Lac-Mégantic.

Explications bien accueillies. Le conférencier a expliqué dans les détails les différentes options scolaires qui seront disponibles aux élèves de 7e à 12e année ainsi que les choix qui s'offriront à eux une fois leur scolarité terminée.

Il a également émis des explications fort goûtées sur les modalités du système d'enseignement qui prévaudront d'ici les prochaines années.

L'assemblée était sous la présidence du Dr Marcel Couture, o.l., président de l'Association parents-maîtres de Lac-Mégantic.

Explications bien accueillies. Le conférencier a expliqué dans les détails les différentes options scolaires qui seront disponibles aux élèves de 7e à 12e année ainsi que les choix qui s'offriront à eux une fois leur scolarité terminée.

Il a également émis des explications fort goûtées sur les modalités du système d'enseignement qui prévaudront d'ici les prochaines années.

L'assemblée était sous la présidence du Dr Marcel Couture, o.l., président de l'Association parents-maîtres de Lac-Mégantic.

COATICOOK, (AR) — Les citoyens de Coaticook n'auront pas à subir une augmentation de la taxe scolaire cette année; les commissaires de l'endroit ont réussi à obtenir de Québec que le millin demeure le même, si les officiers du ministère de l'Éducation, chargés de la révision des budgets, avaient prévu une augmentation.

C'est ce que vient de déclarer M. Denis Dupuis, président de la Commission scolaire de Coaticook, à la suite du voyage qu'il vient de faire à Québec, en compagnie du secrétaire-trésorier de la Commission scolaire, M. Jean-Nil Drolet.

Après avoir étudié le budget soumis par la Commission scolaire de Coaticook, les officiers du ministère de l'Éducation chargés de la révision de ces documents avaient fixé à \$2,98 le millin qui devait être chargé, cette année, par la Commission scolaire locale.

A la suite des démarches effectuées par les deux délégués de la Commission scolaire de Coaticook, le ministère a cependant consenti à laisser le millin inchangé, à \$2,93, pour cette année encore.

Cette baisse a été consentie à la suite des amputations qui ont pu être faites au budget. En effet, plusieurs dépenses ont pu être enlevées des prévisions, notamment certains déboursés pour des immobilisations prévues à même les revenus.

Augmentation prévue. Cette année les commissaires auront à adopter un budget prévoyant des dépenses d'environ \$738,000 tandis que leurs revenus provenant des taxes foncières et des subventions statutaires s'élèveront à approximativement \$613,000.

La différence, soit le déficit de l'année, sera comblée par une subvention de déficit, que le ministère se trouve à accepter en même temps que l'adoption officielle du budget soumis. Cette subvention devrait se chiffrer à approximativement \$170,000.

Subvention. Cette année les commissaires auront à adopter un budget prévoyant des dépenses d'environ \$738,000 tandis que leurs revenus provenant des taxes foncières et des subventions statutaires s'élèveront à approximativement \$613,000.

La différence, soit le déficit de l'année, sera comblée par une subvention de déficit, que le ministère se trouve à accepter en même temps que l'adoption officielle du budget soumis. Cette subvention devrait se chiffrer à approximativement \$170,000.

A la suite des démarches effectuées par les deux délégués de la Commission scolaire de Coaticook, le ministère a cependant consenti à laisser le millin inchangé, à \$2,93, pour cette année encore.

Cette baisse a été consentie à la suite des amputations qui ont pu être faites au budget. En effet, plusieurs dépenses ont pu être enlevées des prévisions, notamment certains déboursés pour des immobilisations prévues à même les revenus.

Augmentation prévue. Cette année les commissaires auront à adopter un budget prévoyant des dépenses d'environ \$738,000 tandis que leurs revenus provenant des taxes foncières et des subventions statutaires s'élèveront à approximativement \$613,000.

La différence, soit le déficit de l'année, sera comblée par une subvention de déficit, que le ministère se trouve à accepter en même temps que l'adoption officielle du budget soumis. Cette subvention devrait se chiffrer à approximativement \$170,000.

Subvention. Cette année les commissaires auront à adopter un budget prévoyant des dépenses d'environ \$738,000 tandis que leurs revenus provenant des taxes foncières et des subventions statutaires s'élèveront à approximativement \$613,000.

La différence, soit le déficit de l'année, sera comblée par une subvention de déficit, que le ministère se trouve à accepter en même temps que l'adoption officielle du budget soumis. Cette subvention devrait se chiffrer à approximativement \$170,000.

A la suite des démarches effectuées par les deux délégués de la Commission scolaire de Coaticook, le ministère a cependant consenti à laisser le millin inchangé, à \$2,93, pour cette année encore.

Cette baisse a été consentie à la suite des amputations qui ont pu être faites au budget. En effet, plusieurs dépenses ont pu être enlevées des prévisions, notamment certains déboursés pour des immobilisations prévues à même les revenus.

Augmentation prévue. Cette année les commissaires auront à adopter un budget prévoyant des dépenses d'environ \$738,000 tandis que leurs revenus provenant des taxes foncières et des subventions statutaires s'élèveront à approximativement \$613,000.

La différence, soit le déficit de l'année, sera comblée par une subvention de déficit, que le ministère se trouve à accepter en même temps que l'adoption officielle du budget soumis. Cette subvention devrait se chiffrer à approximativement \$170,000.

Subvention. Cette année les commissaires auront à adopter un budget prévoyant des dépenses d'environ \$738,000 tandis que leurs revenus provenant des taxes foncières et des subventions statutaires s'élèveront à approximativement \$613,000.

La différence, soit le déficit de l'année, sera comblée par une subvention de déficit, que le ministère se trouve à accepter en même temps que l'adoption officielle du budget soumis. Cette subvention devrait se chiffrer à approximativement \$170,000.

A la suite des démarches effectuées par les deux délégués de la Commission scolaire de Coaticook, le ministère a cependant consenti à laisser le millin inchangé, à \$2,93, pour cette année encore.

Cette baisse a été consentie à la suite des amputations qui ont pu être faites au budget. En effet, plusieurs dépenses ont pu être enlevées des prévisions, notamment certains déboursés pour des immobilisations prévues à même les revenus.

Augmentation prévue. Cette année les commissaires auront à adopter un budget prévoyant des dépenses d'environ \$738,000 tandis que leurs revenus provenant des taxes foncières et des subventions statutaires s'élèveront à approximativement \$613,000.

La différence, soit le déficit de l'année, sera comblée par une subvention de déficit, que le ministère se trouve à accepter en même temps que l'adoption officielle du budget soumis. Cette subvention devrait se chiffrer à approximativement \$170,000.

Subvention. Cette année les commissaires auront à adopter un budget prévoyant des dépenses d'environ \$738,000 tandis que leurs revenus provenant des taxes foncières et des subventions statutaires s'élèveront à approximativement \$613,000.

La différence, soit le déficit de l'année, sera comblée par une subvention de déficit, que le ministère se trouve à accepter en même temps que l'adoption officielle du budget soumis. Cette subvention devrait se chiffrer à approximativement \$170,000.

A la suite des démarches effectuées par les deux délégués de la Commission scolaire de Coaticook, le ministère a cependant consenti à laisser le millin inchangé, à \$2,93, pour cette année encore.

Cette baisse a été consentie à la suite des amputations qui ont pu être faites au budget. En effet, plusieurs dépenses ont pu être enlevées des prévisions, notamment certains déboursés pour des immobilisations prévues à même les revenus.

Augmentation prévue. Cette année les commissaires auront à adopter un budget prévoyant des dépenses d'environ \$738,000 tandis que leurs revenus provenant des taxes foncières et des subventions statutaires s'élèveront à approximativement \$613,000.

La différence, soit le déficit de l'année, sera comblée par une subvention de déficit, que le ministère se trouve à accepter en même temps que l'adoption officielle du budget soumis. Cette subvention devrait se chiffrer à approximativement \$170,000.

Subvention. Cette année les commissaires auront à adopter un budget prévoyant des dépenses d'environ \$738,000 tandis que leurs revenus provenant des taxes foncières et des subventions statutaires s'élèveront à approximativement \$613,000.

La différence, soit le déficit de l'année, sera comblée par une subvention de déficit, que le ministère se trouve à accepter en même temps que l'adoption officielle du budget soumis. Cette subvention devrait se chiffrer à approximativement \$170,000.

A la suite des démarches effectuées par les deux délégués de la Commission scolaire de Coaticook, le ministère a cependant consenti à laisser le millin inchangé, à \$2,93, pour cette année encore.

Cette baisse a été consentie à la suite des amputations qui ont pu être faites au budget. En effet, plusieurs dépenses ont pu être enlevées des prévisions, notamment certains déboursés pour des immobilisations prévues à même les revenus.

Augmentation prévue. Cette année les commissaires auront à adopter un budget prévoyant des dépenses d'environ \$738,000 tandis que leurs revenus provenant des taxes foncières et des subventions statutaires s'élèveront à approximativement \$613,000.

La différence, soit le déficit de l'année, sera comblée par une subvention de déficit, que le ministère se trouve à accepter en même temps que l'adoption officielle du budget soumis. Cette subvention devrait se chiffrer à approximativement \$170,000.

Subvention. Cette année les commissaires auront à adopter un budget prévoyant des dépenses d'environ \$738,000 tandis que leurs revenus provenant des taxes foncières et des subventions statutaires s'élèveront à approximativement \$613,000.

Question à l'étude à Coaticook

Directeur des études et professeurs spécialisés bientôt au niveau primaire

COATICOOK, (AR) — Des professeurs spécialisés et un directeur d'études, au niveau primaire, tels sont les deux projets qu'il sera peut-être possible de voir se réaliser, d'ici peu, dans la région de Coaticook.

Ces deux questions sont actuellement à l'étude à la Commission scolaire de Coaticook et il semble bien que leur réalisation ne soit plus une chose hypothétique, mais bien une question de temps.

Le projet d'un directeur des études au primaire ne concernerait pas uniquement la Commission scolaire locale, mais pourrait s'appliquer sur une région donnée.

Selon les informations obtenues, la Commission scolaire de Coaticook seule ne compterait pas suffisamment d'enfants au niveau primaire pour justifier l'engagement d'un directeur des études. Cette réalisation pourrait cependant se faire sur une base régionale, en incluant un certain nombre de Commissions scolaires locales.

Par contre, en ce qui concerne un professeur spécialisé en éducation physique, il semble que les Commissaires ne seront pas prêts à l'engagement avant une couple d'années, soit avant que la future école projetée, soit inaugurée et ouverte aux enfants.

Par contre, en ce qui concerne un professeur spécialisé en éducation physique, il semble que les Commissaires ne seront pas prêts à l'engagement avant une couple d'années, soit avant que la future école projetée, soit inaugurée et ouverte aux enfants.

Par contre, en ce qui concerne un professeur spécialisé en éducation physique, il semble que les Commissaires ne seront pas prêts à l'engagement avant une couple d'années, soit avant que la future école projetée, soit inaugurée et ouverte aux enfants.

Par contre, en ce qui concerne un professeur spécialisé en éducation physique, il semble que les Commissaires ne seront pas prêts à l'engagement avant une couple d'années, soit avant que la future école projetée, soit inaugurée et ouverte aux enfants.

Par contre, en ce qui concerne un professeur spécialisé en éducation physique, il semble que les Commissaires ne seront pas prêts à l'engagement avant une couple d'années, soit avant que la future école projetée, soit inaugurée et ouverte aux enfants.

Par contre, en ce qui concerne un professeur spécialisé en éducation physique, il semble que les Commissaires ne seront pas prêts à l'engagement avant une couple d'années, soit avant que la future école projetée, soit inaugurée et ouverte aux enfants.

Par contre, en ce qui concerne un professeur spécialisé en éducation physique, il semble que les Commissaires ne seront pas prêts à l'engagement avant une couple d'années, soit avant que la future école projetée, soit inaugurée et ouverte aux enfants.

Par contre, en ce qui concerne un professeur spécialisé en éducation physique, il semble que les Commissaires ne seront pas prêts à l'engagement avant une couple d'années, soit avant que la future école projetée, soit inaugurée et ouverte aux enfants.

Par contre, en ce qui concerne un professeur spécialisé en éducation physique, il semble que les Commissaires ne seront pas prêts à l'engagement avant une couple d'années, soit avant que la future école projetée, soit inaugurée et ouverte aux enfants.

Par contre, en ce qui concerne un professeur spécialisé en éducation physique, il semble que les Commissaires ne seront pas prêts à l'engagement avant une couple d'années, soit avant que la future école projetée, soit inaugurée et ouverte aux enfants.

Par contre, en ce qui concerne un professeur spécialisé en éducation physique, il semble que les Commissaires ne seront pas prêts à l'engagement avant une couple d'années, soit avant que la future école projetée, soit inaugurée et ouverte aux enfants.

Par contre, en ce qui concerne un professeur spécialisé en éducation physique, il semble que les Commissaires ne seront pas prêts à l'engagement avant une couple d'années, soit avant que la future école projetée, soit inaugurée et ouverte aux enfants.

Par contre, en ce qui concerne un professeur spécialisé en éducation physique, il semble que les Commissaires ne seront pas prêts à l'engagement avant une couple d'années, soit avant que la future école projetée, soit inaugurée et ouverte aux enfants.

Par contre, en ce qui concerne un professeur spécialisé en éducation physique, il semble que les Commissaires ne seront pas prêts à l'engagement avant une couple d'années, soit avant que la future école projetée, soit inaugurée et ouverte aux enfants.

Par contre, en ce qui concerne un professeur spécialisé en éducation physique, il semble que les Commissaires ne seront pas prêts à l'engagement avant une couple d'années, soit avant que la future école projetée, soit inaugurée et ouverte aux enfants.

Par contre, en ce qui concerne un professeur spécialisé en éducation physique, il semble que les Commissaires ne seront pas prêts à l'engagement avant une couple d'années, soit avant que la future école projetée, soit inaugurée et ouverte aux enfants.

Par contre, en ce qui concerne un professeur spécialisé en éducation physique, il semble que les Commissaires ne seront pas prêts à l'engagement avant une couple d'années, soit avant que la future école projetée, soit inaugurée et ouverte aux enfants.

Par contre, en ce qui concerne un professeur spécialisé en éducation physique, il semble que les Commissaires ne seront pas prêts à l'engagement avant une couple d'années, soit avant que la future école projetée, soit inaugurée et ouverte aux enfants.

Par contre, en ce qui concerne un professeur spécialisé en éducation physique, il semble que les Commissaires ne seront pas prêts à l'engagement avant une couple d'années, soit avant que la future école projetée, soit inaugurée et ouverte aux enfants.

Par contre, en ce qui concerne un professeur spécialisé en éducation physique, il semble que les Commissaires ne seront pas prêts à l'engagement avant une couple d'années, soit avant que la future école projetée, soit inaugurée et ouverte aux enfants.

Par contre, en ce qui concerne un professeur spécialisé en éducation physique, il semble que les Commissaires ne seront pas prêts à l'engagement avant une couple d'années, soit avant que la future école projetée, soit inaugurée et ouverte aux enfants.

Par contre, en ce qui concerne un professeur spécialisé en éducation physique, il semble que les Commissaires ne seront pas prêts à l'engagement avant une couple d'années, soit avant que la future école projetée, soit inaugurée et ouverte aux enfants.

Par contre, en ce qui concerne un professeur spécialisé en éducation physique, il semble que les Commissaires ne seront pas prêts à l'engagement avant une couple d'années, soit avant que la future école projetée, soit inaugurée et ouverte aux enfants.

Par contre, en ce qui concerne un professeur spécialisé en éducation physique, il semble que les Commissaires ne seront pas prêts à l'engagement avant une couple d'années, soit avant que la future école projetée, soit inaugurée et ouverte aux enfants.

Par contre, en ce qui concerne un professeur spécialisé en éducation physique, il semble que les Commissaires ne seront pas prêts à l'engagement avant une couple d'années, soit avant que la future école projetée, soit inaugurée et ouverte aux enfants.

Variation présente de l'évaluation: 19 à 94 pour cent

Propriétés d'Omerville évaluées sur une base scientifique bientôt

MAGOG (JPL) — Les propriétés de la municipalité du village d'Omerville seront évaluées sur une base scientifique dans un avenir très rapproché.

C'est ce qu'a laissé entendre le maire de cette localité, M. Robert Mecteau.

Présentement, à la suite d'expertises, il a été déterminé que l'évaluation varie de 19 à 94 pour cent certains cas.

Or, le conseil a pensé qu'il serait bon d'avoir une évaluation répartie équitablement entre les contribuables de façon à ce qu'il y ait justice pour tous. Le maire a toutefois précisé qu'il n'était aucunement question d'une évaluation réelle à pleine valeur, mais plutôt d'une évaluation technique qui serait similaire à celle qui existe à Magog à l'heure actuelle.

M. Mecteau a souligné que les taxes ne seraient pas augmentées puisqu'il y aurait une diminution du millin, ce qui n'affecterait en rien le montant perçu par la municipalité.

Le maire a insisté sur le fait que le conseil ne désirait pas imposer cette mesure dans le but d'augmenter ses revenus mais il a ajouté qu'il y aura certainement des changements majeurs apportés dans certains cas, ce qui s'explique par l'écart de 19 à 94 sur l'évaluation actuelle.

On pourra ainsi applaudir les Lyse Giguère, Lisette Mercier, Claude Gauthier, Jacques Lachance, Clermont Fortin.

On pourra ainsi applaudir les Lyse Giguère, Lisette Mercier, Claude Gauthier, Jacques Lachance, Clermont Fortin.

On pourra ainsi applaudir les Lyse Giguère, Lisette Mercier, Claude Gauthier, Jacques Lachance, Clermont Fortin.

On pourra ainsi applaudir les Lyse Giguère, Lisette Mercier, Claude Gauthier, Jacques Lachance, Clermont Fortin.

On pourra ainsi applaudir les Lyse Giguère, Lisette Mercier, Claude Gauthier, Jacques Lachance, Clermont Fortin.

On pourra ainsi applaudir les Lyse Giguère, Lisette Mercier, Claude Gauthier, Jacques Lachance, Clermont Fortin.

On pourra ainsi applaudir les Lyse Giguère, Lisette Mercier, Claude Gauthier, Jacques Lachance, Clermont Fortin.

On pourra ainsi applaudir les Lyse Giguère, Lisette Mercier, Claude Gauthier, Jacques Lachance, Clermont Fortin.

On pourra ainsi applaudir les Lyse Giguère, Lisette Mercier, Claude Gauthier, Jacques Lachance, Clermont Fortin.

On pourra ainsi applaudir les Lyse Giguère, Lisette Mercier, Claude Gauthier, Jacques Lachance, Clermont Fortin.

On pourra ainsi applaudir les Lyse Giguère, Lisette Mercier, Claude Gauthier, Jacques Lachance, Clermont Fortin.

On pourra ainsi applaudir les Lyse Giguère, Lisette Mercier, Claude Gauthier, Jacques Lachance, Clermont Fortin.

On pourra ainsi applaudir les Lyse Giguère, Lisette Mercier, Claude Gauthier, Jacques Lachance, Clermont Fortin.

On pourra ainsi applaudir les Lyse Giguère, Lisette Mercier, Claude Gauthier, Jacques Lachance, Clermont Fortin.

Echos de Lac-Mégantic

LAC-MÉGANTIC, (GD). — Jean-Paul Sartre affirme carrément: "L'enfer, c'est les autres". Les gens qui demeurent dans Lac-Mégantic et Sherbrooke pourraient affirmer avec autant de sérieux: "L'enfer, c'est les routes".

En effet, il faut être doté d'une solide dose de sainteté et de patience pour affronter ces sentiers et ces bosses sans maugréer. Les impatients sont priés, au nom de leur salut éternel, de s'abstenir de circuler dans cette direction.

On a enregistré environ 1,000 admissions de plus que l'an dernier au tournoi Pée-Wee de Lac-Mégantic qui tenait la vedette au cours de la fin de semaine et qui a permis aux amateurs de voir à l'oeuvre des joueurs dont la finesse surprend, étant donné leur bas âge.

Ce tournoi qui en était à sa quatrième édition a donc connu une vogue grandissante depuis son institution. Sa renommée s'étend maintenant à travers tout le Québec et il ne serait pas surprenant de voir des clubs américains y participer dès l'an prochain.

Cet été

Travaux de pavage de \$75,000 sur les routes de Frontenac

LAC-MÉGANTIC, (GD). — Le ministère provincial de la Voirie fera effectuer des travaux de pavage au montant approximatif de \$75,000 cet été sur les routes de Frontenac.

La longueur totale qui sera asphaltée est de 7,62 milles. Woburn reçoit la part du lion avec trois milles d'asphalte sur le chemin reliant cette municipalité à Notre-Dame des Bois. Il y aura également pose d'asphalte sur la route 24 sur une distance d'environ deux milles, soit la partie entre St-Jean-Vianney et St-Hubert qui a été renouvelée l'an dernier.

Les autres endroits du comté qui recevront de l'asphalte sont Gayhurst, sur une longueur de 1,6 mille, près de la station de chemin de fer du Québec Central; Marsboro, entre la route 34 et le village et Nantes.

Les travaux d'asphaltage précités seront donnés à un unique contracteur sous un même contrat.

La date d'ouverture des soumissions a été fixée à 3 heures p.m. le 30 mars. Les travaux débuteront, semble-t-il, dès que le dégel sera complet et que l'assiette des chemins se sera replacée.

A Lac-Mégantic

Réunion de la SSJB ce soir

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Les membres des sections masculines et féminines de la Société St-Jean-Baptiste de Lac-Mégantic se réuniront ce soir, à 8 heures p.m., au sous-sol de l'église Ste-Agnès pour leur assemblée mensuelle.

La réunion qui sera présidée par M. Joseph-Arthur Poulin, président de la section masculine, et par Mme Rachel Lachance, en charge de la section féminine, verra l'étude de plusieurs items importants.

Les membres sont invités à assister nombreux à cette assemblée.

Choix d'un aumônier. On procédera entre autres choses à la nomination d'un aumônier pour la section locale. On sait que le poste est actuellement vacant par suite du départ pour Asbestos de M. l'abbé Roger Lamoureux.

Les membres discuteront également de leur participation au congrès diocésain qui sera tenu à Sherbrooke les 29 et 30 avril prochain. On procédera à la nomination des délégués et à l'étude du thème du congrès.

Les membres sont invités à assister nombreux à cette assemblée.

Cours en administration-association pour les directeurs du Conseil d'aménagement